

« **LE C'EST PAS SORCIER MUSULMAN** » n° 1

POUR ASSIMILER ET VIVRE LA FOI MUSULMANE
ET
RÉPONDRE AUX QUESTIONS/INTERROGATIONS DES 8-25 ANS



Ce dossier vise tout d'abord à mieux situer l'époque où a vécu le prophète Moïse (que la paix de Dieu soit sur lui) en reprenant des évènements clés connus des jeunes pour avoir été étudiés à l'école !

L'histoire de Moïse étant tirée du Coran, nous sommes amenés ensuite à parler de la conservation du Coran, depuis sa révélation jusqu'à aujourd'hui !

**ON ASSIMILE MIEUX CE QUE L'ON COMPRENDS
ET CERNE PARFAITEMENT BIEN !**

Sommaire :

CÔTÉ PILE : SPÉCIAL JEUNES OU ACCOMPAGNATEURS !

❖ Quizz...

- Questions/Réponses sur l'histoire de Moïse, sauvé des eaux

❖ Activités :

- **Petit Livre n°2 à construire :** Information sur Ramsès 2, le pharaon qui a donné l'ordre de tuer tous les garçons nouveaux-nés du peuple d'Israël (*les hébreux réduits en esclavage*)

❖ D'où connaît-on cette histoire (celle de Moïse) !

- **Fiche destinée aux adolescents ou aux parents/enseignants pour accompagner les enfants de moins de 12 ans :** Comment connaît-on l'histoire de Moïse et sait-on que c'est une Histoire Vraie ? / De la Révélation du Coran à sa Conservation.

❖ Le sais-tu ?

- **Fiche d'information à propos du sauvetage par Dieu du corps du pharaon de l'exode** qui meurt noyé en cherchant à empêcher Moïse de sortir d'Egypte avec les esclaves hébreux - **celui de Mineptah (encore appelé Mérenptah) : le pharaon successeur de Ramsès 2-**

❖ Avertissement !

- **Commentaire d'un film sur Moïse « Le Prince d'Egypte »** réalisé par des non musulmans

❖ Liens internet :

- **Découvre :** « La momification égyptienne » tiré de Aslim Taslam N°2 - Janvier 2001 (http://www.aslim-taslam.net/article.php3?id_article=335)
- **Amuse-toi ! :** Coloriage de Ramsès : <http://touregypt.net/kids/color2.gif>
- **écris ton nom en hiéroglyphe** <http://www.qenherkhopeshef.org/nomHieroPHP/> (par serge Rosmorduc)

CÔTÉ FACE : SPÉCIAL GRAND ADOS/ADULTES !

- **Introduction** sur le caractère unique du Coran
- **Partie 1 à 9 : Science du hadith /La révélation du Coran/Analyse historique du Coran/Le manuscrit de samarkand /origine du chiisme et particularisme du dogme élaboré au fil du temps/récit de la création par la bible puis le Coran**

CÔTÉ PILE

QUIZZ !

à PROPOS DE L'HISTOIRE DE MOÏSE SAUVÉ DES EAUX

1) OÙ SE PASSE CETTE HISTOIRE ?

Cette histoire se passe en Egypte, sous le règne du Pharaon Ramses 2, il y a plus de 3000 ans .

2) DE QUOI PARLE L'HISTOIRE ?

C'est l'histoire du prophète Moïse bébé !

3) QUE CRAINT PHARAON ?

Pharaon craint qu'un enfant du peuple d'Israël détruise son royaume à cause d'un rêve qu'il a fait

4) A QUEL PEUPLE APPARTIENNENT LES ENFANTS QUE VEUT TUER PHARAON ?

Pharaon veut tuer les bébés garçons du peuple d'Israël !

**5) LA MAMAN ENCEINTE DANS
L'HISTOIRE EST ELLE ÉGYPTIENNE OU UNE
ESCLAVE ?**

La maman n'est pas égyptienne mais appartient
au peuple d'Israël que pharaon a réduit à
l'esclavage et elle craint donc qu'on ne tue son
enfant !

**6) QUI A ENVOYÉ UN RÊVE À CETTE
MAMAN DANS LEQUEL LE BÉBÉ ÉTAIT
MIS DANS UNE CAISSE POUR ÉCHAPPER
À PHARAON ?**

Le rêve que fait la maman de Moïse pour sauver
son bébé vient (a été envoyé) par Dieu !

**7) JUSQU'OUÀ LA CAISSE A T'ELLE ÉTÉ
ENTRAÎNÉ ?**

Le courant a entraîné la caisse jusqu'au palais
du pharaon !

**8) A QUOI EST DESTINÉ CE BÉBÉ ET
QUEL EST SON NOM ?**

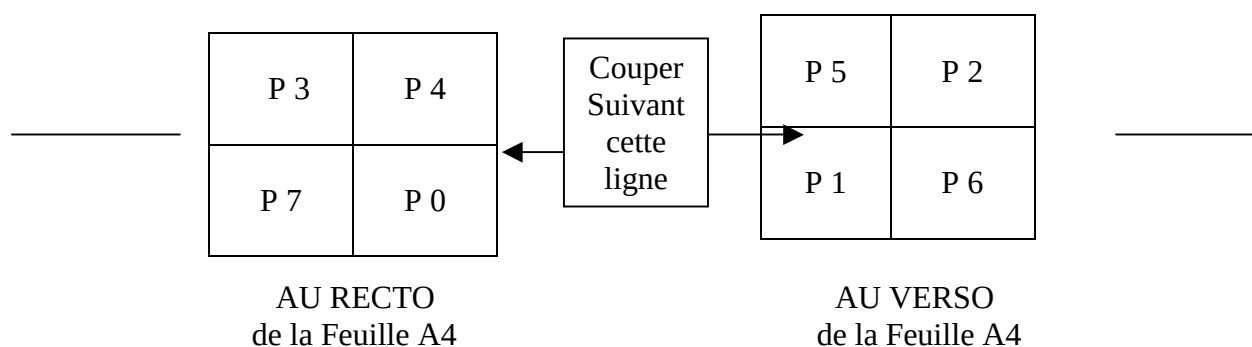
Moïse est destiné à être prophète après avoir
vécu au palais du pharaon avec ses enfants !

Activités

Pour construire ton petit livret
(à l'aide des pages 6 et 7 suivantes)

1^{ière} étape :

1. Mets de la colle au verso d'une des 2 pages (*côté vierge/vide*) pour les assembler
2. Coupe la feuille en son milieu comme indiquée ci-dessous



2^{ème} étape :

- 1. Plie en 2 et Assemble les morceaux coupés de sorte à ce que les pages se suivent**

On obtient un livret numéroté de la page 0 à 7

2. Scotcher les pages à l'intérieur

Ton petit livret est achevé !

P 3

Réfléchissons un peu :
même si le soleil était vivant,
il donnerait naissance à des
« bébés » soleil et pas à un
« bébé » homme.

*Selon la légende, le dieu Soleil Rê
ou Râ ne formait qu'une seule et
même personne avec le pharaon
pour s'unir avec la reine et ainsi
concevoir un héritier (un enfant)
de rang divin.*

**C'était pour faire croire aux
gens que le nouveau pharaon
était lui aussi un dieu, avec
du « sang » divin.**

**Moïse, bébé hébreux est
sauvé des eaux et grandit
chez son ennemi et celui de
Dieu.**

*Dieu montre ainsi Sa Toute Puissance
et l'impuissance de pharaon.*

**Quand il
grandit, il affronte le
nouveau
pharaon nommé Mérenptah
qui refusa d'être guidé et de
libérer les esclaves.**

***Ce dernier (Mérenptah) puni,
périt noyé.***

P 7

P 4

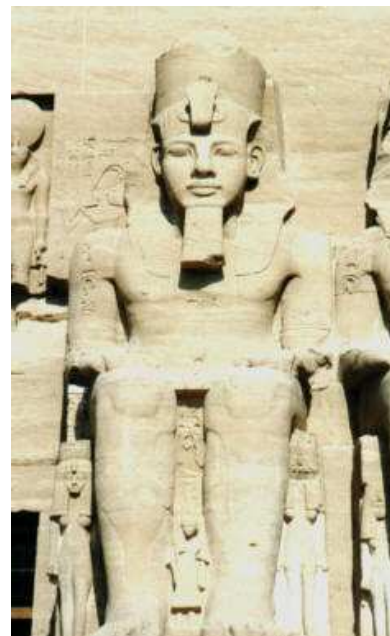
**A la mort de Ramses II, c'est
son 13^{ième} fils Mérenptah qui
lui succéda.**

*Il était le 1^{er} fils que lui avait donné
Isisnofret, sa seconde Grande Epouse
Royale et comme son père, il se
prétendait fils du soleil.*

**Sais-tu que Ramsès II a
épousé de nombreuses femmes après
la mort de Néfertari sa 1^{ière} épouse et
sa préféré dont trois de ses sœurs
ainsi que deux de ses filles ?**

**(A sa mort, il avait plus de 100
enfants)**

LA VIE DE RAMSES 2



P 0

P 5

**Cette statue représente la reine
Méritamon, la fille épouse de
Ramsès II**



P 2

**Sais-tu que Ramsès II dans
la langue égyptienne veut dire
« le soleil Râ lui a donné
naissance » ?**



**Ci-dessus, représentation de Rê, le
dieu soleil à tête de faucon, par les
égyptiens anciens.**

**Ramsès II était tellement
injuste envers son Créateur
en se faisant prendre pour
un dieu et méchant avec le
peuple hébreux !**

*... Il laissait vivre les bébés filles
et tuait les bébés garçons ...*

**Alors le Créateur de toute
chose a envoyé Moïse
comme prophète pour sauver
les hébreux de pharaon et bien
guider tous ceux qui le
voulaien bien.**

P 6

**En Egypte, le pharaon
Ramsès II se prenait pour
un dieu.**

**Il disait être le fils du
dieu soleil pour que son
peuple lui obéisse...
Le peuple l'adorait à la
place du Créateur ALLAH.**

*En réalité, le soleil n'est
pas un dieu !
Et le soleil n'a pas d'enfant !*

**Ramsès II est l'enfant du
pharaon nommé Séthi I.**

P 1

Découvre !

*** Comment connaît-on l'histoire de Moïse et sait-on que c'est une Histoire Vraie !**

On connaît l'histoire de Moïse et on sait qu'elle est vraie parce que c'est notre créateur qui nous a raconté ce récit du passé dans le Qoran.

Le Qoran est la guidance donnée par notre Créateur au dernier prophète : Mohammed (sbdl).

Adam est le premier prophète (il était aussi le premier homme).

Tu la trouveras par exemple dans la sourate 20 à partir du verset 9.

*** Insertion de cette histoire à l'époque de Ramsès II et de Mérenptah :**

Ramsès 2 est le pharaon qui a ordonné de tuer tous les bébés garçons hébreux suite à son rêve ! . . . il avait peur de perdre son trône à cause d'un bébé hébreu (du peuple d'Israël) . . . Moïse est né sous son règne !

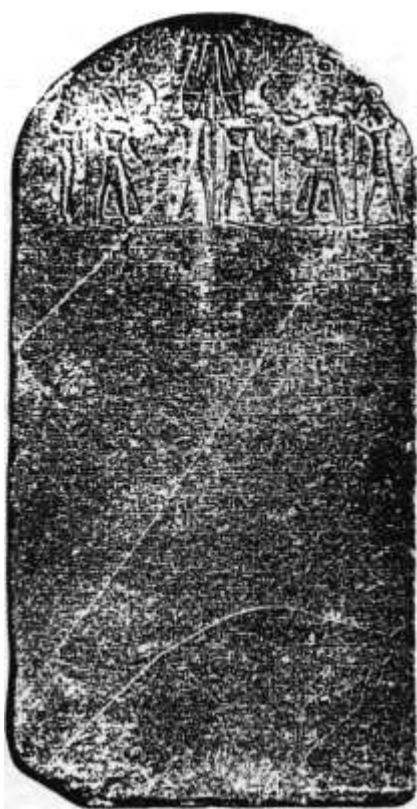
On pense que Ramses 2, le pharaon qui règne à la naissance de Moïse, meurt pendant le voyage de Moïse hors d' égypte (*il s' est marié pendant cette période*) à l' issu de 67 ans de règne. Lorsque Moïse retourne en Egypte pour transmettre le Message de dieu (sur ordre de Dieu), il s' adresse à son successeur Mineptah, le 13^{ième} fils de Ramsès 2, lequel avait une soixantaine d' années environ lorsqu' il est monté sur le trône.

Mineptah (encore appelé Mérenptah) est le pharaon successeur qui meurt noyé en cherchant à empêcher Moïse de libérer les esclaves hébreux.

*** Comment le sais-t-on ?**

Sur une pierre (**datée de l'an 5 du règne de Mérenptah et appelée Stèle**) on a trouvé une inscription en hiéroglyphe : sous Mérenptah (**soit en l'an 1207 avant J-C**) le peuple d'Israël (**les hébreux**) n' a plus de postérité (**plus de descendance**).

Stèle de Mérenptah :



Musée du Caire

C'est une pierre où Mérenptah fit graver l'énumération de ses victoires successives dans les premières années de son règne :

Les chefs tombent en disant : Salam [Paix] !
Pas un seul ne relève la tête parmi les Neuf Arcs.

Défait est le pays des libyens.
Le pays des Hittites est paisible.
Canaan est dépouillé de tout ce qu'il avait de mauvais.

Ascalon est conquise.
Gezer est saisie.
Yenoam est réduite à ne plus exister.

La collectivité d'Israël (*les hiéroglyphes désignent une collectivité d'hommes et de femmes d'Israël qui a la qualité d'étranger tandis que les 7 autres pays désignés par un nom de lieu ou par des noms de peuple sont qualifiés de « terres étrangères »*) **est détruite, sa semence même n'est plus.**

La Syrie est en veuvage par rapport à l'Égypte
Tous les pays sont unis ; ils sont en paix.
(Chacun de) ceux qui erraient sont maintenant liés par le roi de Haute et Basse Égypte, Baenrê, le fils de Rê, Mérenptah, doué de vie, comme Rê, chaque jour. »

La stèle ferait allusion à la mise à exécution de l'ordre que pharaon donna de massacrer les garçons nouveaux-nés .

A noter que cet ordre fut donné 2 fois
d' après le Coran !

1. une fois avant la naissance de Moïse **(voir le verset 4 de la sourate 28)**
2. une autre fois après le retour de Moïse de Madian **(voir le verset 127 de la sourate 7)**

Le règne très court de Mérenptah **(10 ans ; trop court pour qu'il soit le pharaon sous lequel Moïse est né, puis a grandi avant de sortir d'Egypte pour le pays de Madian où il resta 10 ans comme Dieu nous l'apprends dans le Coran)** associé au fait que ce fut le chaos après lui **(le désordre concernant sa succession)** laisse à penser que Mérenptah donna le 2^{ième} ordre **(et non**

le 1^{er}) de tuer les nouveaux-nés garçons, et que c' est le pharaon précédent Mineptah qui donna le 1^{er} , c' est-à-dire Ramsès 2, le père de Mérenptah, qui régna pendant près de 67 ans.

Ramsès 2 serait donc le pharaon de la naissance de Moïse et Mineptah le pharaon de l' exode, mort noyé en poursuivant les hébreux conduit par Moïse hors d' Egypte ; l' étude de la momie de Mineptah confirme sa mort quasi instantanée suite à un choc terrible sur tout le côté droit de son corps, tandis que l' étude de la momie de Ramsès 2 montre que ce dernier (Ramsès 2) est décédé alors qu' il souffrait de douleurs invalidantes (qui rendait impossible tout déplacement du pharaon vers ses derniers jours).

La momie de Méremptah au musée du caire



Mineptah ou Méremptah (19^{ième} dynastie, 1212-1202 ; fils de Ramsès 2 ! L'examen de la momie montre des lésions très graves toutes sur le côté droit du corps, qui témoignent de la mort quasi-instantanée due au choc violent quand l'eau s'est refermé sur pharaon !

**SON CORPS a BIEN ÉTÉ SAUVÉ
mais non son âme**

**COMME ANNONCÉ PAR DIEU
DANS LE CORAN :**

« ...**Nous** *(Dieu parle au pluriel comme un roi lorsqu'il veut montrer Sa Puissance)*
allons aujourd'hui épargner ton corps afin que tu sois un
signe à tes successeurs ...»

(Pou le dialogue complet, lire S 10 v90-92)

A propos du sauvetage par Dieu du corps du pharaon de l'exode !

*Dans l' homme, il y a 2 parties :
le corps (jasad) et l' âme (ruh) !*

Quand tu penses à quelque chose c' est ton âme qui pense. Si tu veux parler, ton âme commande à ta bouche de prononcer des paroles.

L' âme et le corps sont comme un cavalier sur son cheval :

C' est le cavalier qui commande au cheval et lui ordonne d' aller à droite ou à gauche, d' avancer ou de reculer.

La partie en toi qui ne mourra jamais c' est ton âme. C' est l' âme qui va aller au Paradis ou en Enfer.

L' âme qui commande au corps de faire de bonnes choses (celles que Dieu aime) dans l' intention de plaire à DIEU mérite le Paradis le jour du jugement : le jour où les bonnes actions et les mauvaises actions seront pesées.

Quand Pharaon est mort, son corps a été momifié mais son âme est retournée vers DIEU pour être jugée.

A PROPOS DE LA CASSETTE

« le prince d’Egypte » :

Ceux qui ont fait ce dessin animé n’ont pas lu le Qoran. Ils ont dit des choses qui ne sont pas vraies à côté de certaines vérités.

Nous pouvons voir les erreurs dans l’ histoire de Moïse et de Harun en lisant la sourate 7 du Qoran, à partir du verset 103.

Il faut également remarquer qu’à l’époque de Moïse, l’appareil photo n’existait pas et que les tableaux de peinture sont apparus plus tard. Personne ne sait donc à quoi ressemblait Moïse !

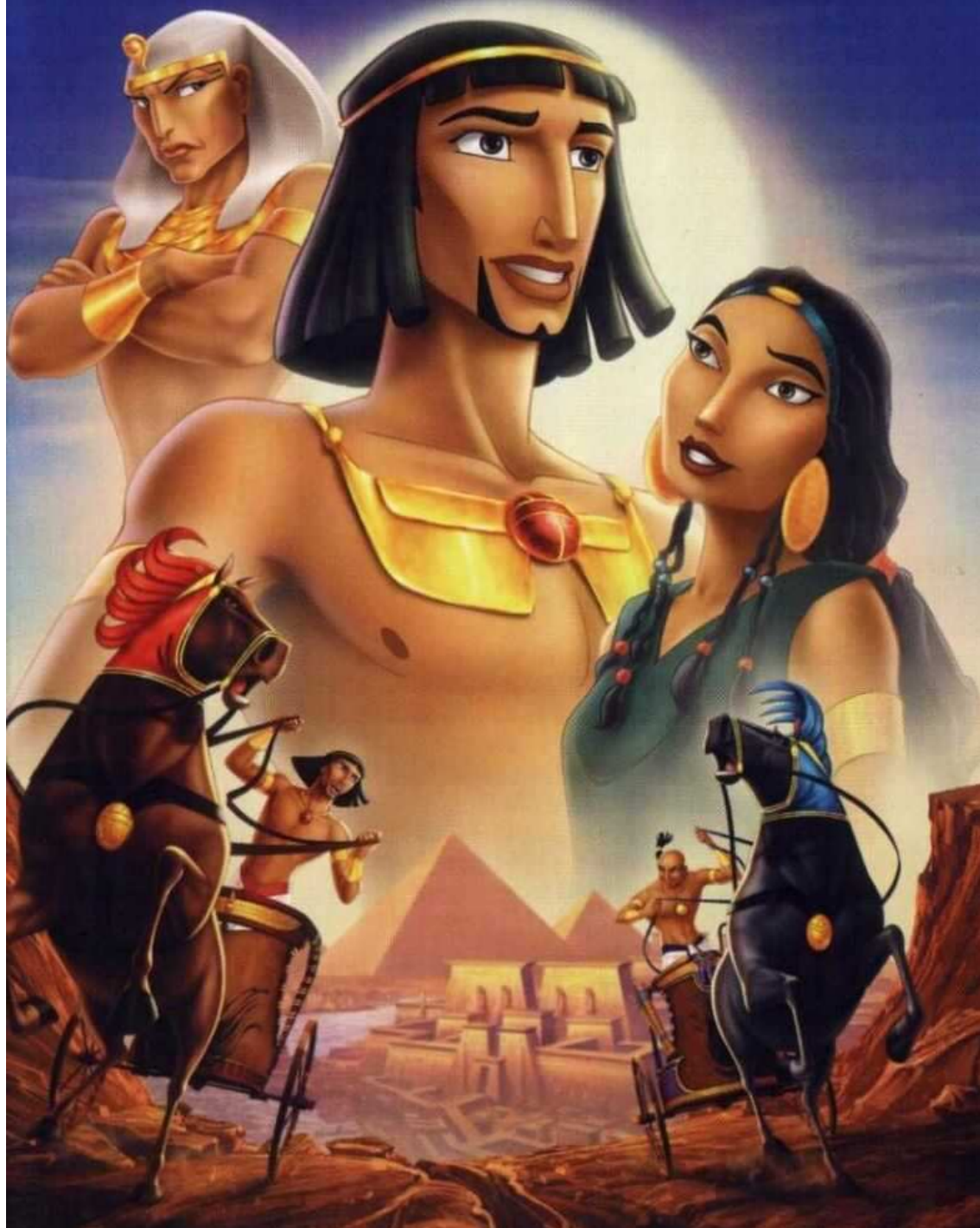
Par respect envers un prophète, les musulmans ne représentent pas le visage d’ un prophète ! Jamais ni dans un dessin animé ni dans un livre.

Ainsi dans « le Samaritain et le veau d’ or » page 14, on ne voit que ses pieds et à la page 5 on ne voit que son bâton tenu par la main.

Ainsi, on préfère ne pas montrer de visage plutôt que de montrer un visage qui n’ est pas le sien !

Dans cette cassette, des non-musulmans ont donné un visage à Moïse !

LE PRINCE D'EGYPTE



Quelques erreurs dans la cassette :

1. Le souverain d' Egypte ne s' appelle pas Séthi I mais Ramsès II . De même l' enfant avec qui il est élevé dans le palais ne s' appelle pas Ramsès II mais Mérenptah.
2. Lors de l' **altercation de Moïse (lorsqu'il s'est battu)** avec un égyptien, Moïse n' a pas fait tomber l' Egyptien mais lui a donné un coup de poing si puissant que l' égyptien en est mort.
3. La rencontre de Moïse avec sa femme ne s' est pas passé ainsi : il ne l' a jamais vu avant sa sortie d' Egypte et il n' est pas tombé dans le puit mais a aidé 2 sœurs à abreuver leurs bêtes. C' est avec l' une d' elles qu' il s' est marié après avoir travaillé chez leur père pendant 10 ans.
4. Ce n' est pas avec sa femme qu' il se rends chez Pharaon mais avec son frère Haroun.
5. Lorsque Allah s' adresse à Moïse lors de son retour du pays de Madyan, sur le mont Sinaï, Moïse demande à Allah d' accepter que Haroun l' accompagne chez Pharaon, ce qui n' apparaît pas dans le film. **Et surtout, il**

**parle avec respect avec son Créateur
contrairement à ce que l'on voit dans la
cassette.**

6. Seul le bâton de Moïse s' est transformé en serpent ; les magiciens ont seulement hypnotisé les yeux des gens ! **(Les gens étaient à moitié endormis et les magiciens leur ont fait croire que leurs bâtons et cordes étaient des serpents)**
7. Les magiciens se sont convertis devant la preuve apportée par Moïse avec son bâton ce qui n' apparaît pas dans la cassette ; **(ils ont décidé de suivre la guidance apportée par Moïse de la part de Dieu, le Créateur et de ne plus obéir à pharaon)**. En effet, les magiciens sont bien placés pour savoir qu' un homme n' a pas le pouvoir de changer un bâton en serpent ! Ils ne peuvent que faire des tours de passe-passe et des illusions.
8. Parmi les fléaux cités dans la cassette, certains ne sont pas vrais : par exemple, il n' y a jamais eu d' invasion de moustiques ni de mort de nouveaux-nés ! **Dieu dans le Coran évoque la famine** (Coran : S 7, v 130-132) **puis Il envoie l'inondation, les sauterelles, les poux, les grenouilles, puis le sang** (Coran : S 7, v 133).

CÔTÉ FACE

INTRODUCTION SUR LE CARACTÈRE UNIQUE DU CORAN



Il est le seul Livre Saint que les hommes aient reçu de la langue d'une seule personne, le Prophète Mohammad (*sbdl* : salut et bénédiction de Dieu sur lui), et révélé oralement (tout au long d'une période de 23 ans soit de l'an 610 à 632 après J.C) par l'intermédiaire de l'ange Jibril (Gabriel) par ordre divin; en langue arabe qui était parlée par le Prophète, et par les Arabes de cette époque, et qui est restée vivante jusqu'à aujourd'hui, grâce au Qoran.

Dès le début, deux facteurs complémentaires avaient leurs effets forts à garder la pureté du texte du Qoran: la récitation par coeur et l'enregistrement par écrit de tous ses versets, durant la vie du Prophète, comme l'atteste la tradition du prophète, c'est-à-dire la chronique arabe.

C'est pourquoi le Qoran est un Saint Livre unique, spécialement en le comparant avec d'autres Livres Saints.

QU'EST-CE QUE LA TRADITION ISLAMIQUE ?

Toutes les paroles, tous les faits et gestes du prophète et de la communauté musulmane ont été relatés avec soin par ses compagnons et soigneusement réunies et rapportées par d'illustres savants musulmans, dont les deux plus importants sont Al-Bukhâri et Muslim, et qui n'ont rapportés que des *hadiths sahihs*, c'est-à-dire *considérés très fiables*.

Ces traditions (ou hadiths) ont fait l'objet d'une étude rigoureuse et scientifique dès les premiers temps de l'islam, ce qui a permis une classification des textes selon leur degré d'authenticité. La Sunna constitue ainsi la deuxième source des sciences religieuses après le Coran.

C'est grâce aux hadiths que l'on a pu plus tard reconstituer la *sîrah* (véritable biographie du Prophète) à partir des récits fragmentaires sur la vie du Prophète rédigés par les compagnons du Prophète; les biographies (*sîrah*) durent attendre la deuxième génération des Musulmans. Les plus anciens biographes sont : '

Urwah ibn az-Zubair (m. 94 H.) et Abân ibn 'Uthmân (m. 105 H.)

LES ÉTAPES DU RASSEMBLEMENT DU QORAN EN UN LIVRE.

Le premier secrétaire du Prophète, Zaïd ibn Thabit a rédigé un Sou-houf (Ecritures ou "feuilles" écrites) complet du Coran (sur ordre du 1er calife Abou Bakr en l'an 633 après J-C et en exigeant 2 témoins de chaque fragment révélé), et c'est son recensement des versets et sourates qui a été unanimement reconnu comme conforme à la Récitation Orale Définitive qu'en avait fait le Prophète durant le dernier mois de Ramadan qui a précédé son retour vers le Créateur. Il n'y a aucune contestation de ce fait.

(résumé du récit transmis dans le sahih d'Al Boukhrari Tome III, pp 340-341)

Une commission d'experts réunis par Othman (après la mort du prophète, il a été choisi comme 3ième calife ou chefs des croyants parmi les plus illustres compagnons du prophète apres Abou Bakr puis Omar) a confirmé cette rédaction. Aucun compagnon ne l'a contestée. Et des copies de ce manuscrit (Mus-haf ou livre relié) ont été envoyés en l'an 653 après J-C à tous les pays de l'empire sous la directive d'Othman

(résumé du récit transmis dans le sahih d'Al Boukhrari Tome III, pp 522-523).

(Que Dieu soit satisfait d'eux).

La plupart des premiers manuscrits originaux du Coran, complets ou composés de fragments assez importants, qui nous sont encore accessibles, ne remontent pas plus loin que le deuxième siècle de l'Hégire. La copie la plus ancienne fut exposée au British Museum lors du Festival Mondial de l'Islam en 1976 et date de la fin du deuxième siècle.

Cependant, un nombre important d'anciens fragments du Coran sur papyrus ont aussi été conservés et datent du premier siècle.

Une copie du Coran se trouve à la Bibliothèque Nationale Egyptienne, elle est sur parchemin fabriqué à partir de peau de gazelle, que l'on a daté de l'an 68 de l'Hégire (688), c'est-à-dire 56 ans après la mort du Prophète (BSDL).

Mus-haf d'Othman (Tashkent-Ouzbékistan)



Le Qoran rassemblé au règne d'Othman nous est parvenu si soigneusement gardé de sorte que nous ne trouvons pas-aucun désaccord parmi les copies trop nombreuses et qui sont diffusés dans tous les larges côtés du monde islamique.

Toutes les Ecoles juridiques de l'Islam, sunnites (qui représentent l'orthodoxie musulmane), chiïtes ou autres possèdent cette unique version de Texte Révélé.

Dieu proclame dans le Qoran qu'Il se charge de protéger le Qoran contre toute altération ou falsification dans la sourate 15 et le verset 9:

"C'est Nous qui avons fait descendre le Rappel, et c'est Nous qui en sommes le Gardien (Al-HaFizoûn)".

La division des musulmans (Chiïsme) avec l'apparition des chiïtes... résulte d'un complot ! Les opposants à l'Islam ont tenté de miner la Religion naissante de l'intérieur à l'instar de Saul de Tarse (Paul), le plus virulent ennemi de Jésus qui a fondé le christianisme actuel à la disparition du prophète. (Mais ils n'ont pas pu toucher à l'intégrité du Qoran, protégé par Dieu, présent dans la mémoire de la plupart des premiers croyants et conservés par écrit).

En fait, il y a même une toute petite secte chiïte (issue et sortie du Chiïsme) qui prétend que des versets désignant nommément Ali ont été enlevés du Mus-haf d'Othman: c'est évidemment absurde puisque Ali n'a jamais contesté l'unique version coranique, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si une seule lettre avait été changée !

Découvrons ensemble la Croyance chiïte concernant le Qoran d'après leurs propres sources. (http://www.jamiat.org.za/shia_fal.html)

Allah dit dans la sourate "Mouhammad" verset 9: "C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs oeuvres."

ذلك بانهم كرهوا ما انزل الله فاحبط اعمالهم (پ ۲۶ سورة محمد)

Voici la traduction du commentaire de la secte pour le verset sus-mentionné:

AI-Qummi rapporte que l'Imam Muhammad Baqir a dit que l'ange Jibril a transmis le verset comme suit: 'C'est parce qu'ils découvrirent ce qu'Allah révéla à propos de Ali'. C'est alors que les apostats enlevèrent le nom de Ali du Coran. (Ibid: 1011)

Il est intéressant de noter que le Qoran ne fait jamais allusion à la famille du prophète, ni aux autres êtres chers à ses yeux, mais selon cette secte, son cousin Ali aurait dû y être nommé pour justifier leur théorie que les membres de la famille du prophète aurait dû lui succéder comme calife ou commandeur des croyants et non un compagnon choisi selon l'intégrité de sa foi comme ce fut la cas ! Leur adoration pour Ali a dépassé toutes les bornes ! La mauvaise foi des adeptes de cette secte est évidente ! Il est d'ailleurs clair que la foi de ces prétendants en le Qoran devient nulle puisque cette secte le considère incomplet et qu'ils devraient cesser de se prétendre attachés au Qoran et musulmans.

N'ayant pas pu rajouter au Qoran un seul mot justifiant leurs fausses allégations concernant leur idole Ali (le Qoran étant protégé par Dieu), leur seule ressource était d'affirmer qu'ils manquaient un mot ou plusieurs mots dans le Qoran comme le nom d'Ali.

Les tristes divisions qui opposèrent les Musulmans dès la mort de Othman, ont au moins cette conséquence positive : elles prouvent l'absolu consensus de l'Oumma primitive sur l'intégrité du Mushaf d'Othman, qu'aucun compagnon n'a contesté, quel que soit son camp, conformément à la parole de Dieu dans le Qoran: "Et c'est Nous qui en sommes le Gardien" (Sourate 15, verset 9).

La preuve de l'authenticité du Coran repose donc sur des données historiques incontestables !

Remarque :

La bataille de Siffîn a pour origine le meurtre de Othmân : Mu'âwiya, gouverneur de Syrie, refusait de reconnaître Ali comme calife tant qu'il

n'avait pas l'aval de tous les compagnons résident hors de Médine d'une part et tant que le sang de son cousin Othman n'était pas vengé d'autre part !

(cf "La venue du Mahdi selon la tradition musulmane" de M Benchili, éd Tawhid, 2006, p 80)

Pour plus de détails sur ces divisions, lire "Toutes voiles dehors à la rencontre du message coranique" de N Yassine; "la grande épreuve" p 337-342; "Ali et la boîte de Pandore" p 343-347; "La fin du califat" p 347-352, éd Alter, 2003

De toutes les religions, seul l'Islam a su préserver son Livre de l'altération, de la dissimulation et de la destruction. Le Coran d'aujourd'hui est identique point par point à celui qui a été révélé il y a quatorze siècles. Aucune lettre n'a été ajoutée, retranchée ou modifiée. Chaque lettre des copies manuscrites originales a sa correspondance exacte dans les copies disponibles de nos jours.

" Plusieurs versets confirment l'inaltérabilité du Livre Sacré, dont l'archétype (ou original appelé "la mère du Livre"), se trouve auprès de Dieu. Voilà qui suffit à garantir son authenticité et sa pérennité...

Le fait que, depuis 14 siècles, le Coran soit demeuré vierge de toute corruption et qu'aux quatre coins du monde, les musulmans lisent le même texte, ne prouve t'il pas que le Coran est sous la protection de Dieu ?

Le Coran ne peut plus être modifié, car il est le dernier Message que Dieu a fait parvenir à l'humanité, et doit rester en vigueur jusqu'à la fin des temps. Afin que les générations à venir ne soient pas privées de la possibilité d'en prendre connaissance. Quand bien même nombre d'entre les hommes s'avèreront être des adversaires acharnés de l'Islam. "

(M. Kassab, dans ' Gloire à Dieu ou les 1000 versets scientifiques', p433)

A ce titre, il est important de signaler que l'historicité du prophète de l'Islam est indiscutable, et que l'histoire nous apporte non seulement de nombreuses preuves et précisions concernant la conservation des parchemins où se trouvaient consignés le Qoran et datés de quelques années seulement après la mort du prophète, mais aussi -ce qui est primordiale- de nombreuses preuves et précisions corroborant la vie du prophète Mohammad (Salut et bénédiction Dieu sur lui) et la situation de l'Islam naissant.

" C'est un prélude nécessaire pour attirer l'attention sur un principe fondamental: vérifier, entièrement, l'historicité de celui dont le nom est attaché aux écritures saintes doit se faire avant la vérification de ces écritures elles-Mêmes. Cette vérification comprend: la certification de l'existence de ce personnage, les circonstances de la révélation -des paroles saintes, les moyens avec lesquels ces paroles étaient gardées intactes à travers les siècles, etc.

Les savants du Christianisme n'ont pas cessé, jusqu'à nos jours, d'animer des discussions au sujet de l'identification des auteurs des évangiles et les autres épîtres, en particulier celles attachées à Paul; les lieux et les dates approximatives de leur composition, etc. Il suffit de se rappeler que le texte du Nouveau Testament, reconnu comme original n'est pas en araméen, la langue de Jésus Christ et ses Disciples, mais il est présenté en grec. Il suffit, aussi, d'ouvrir la Bible à l'endroit de l'Épître Aux Hébreux'!... Qui est son auteur? Dieu seul sait!

C'est pourquoi l'auteur de cette épître est anonyme jusqu'aujourd'hui.

Comment, donc, peut-on demander aux hommes de croire en les doctrines d'une épître dont l'auteur est anonyme?!

**C'est, seulement, possible pour ceux enclins à l'imitation et au conformisme.
«Agissez en tout sans murmures ni réticences-(Bible: Ph2. 14).**

Mais selon l'enseignement Coranique, on doit respecter la raison et la pleine liberté de réfléchir.

«Ne méditent-ils pas sur le Coran?»(Sourate 4, verset 82)

"Voici un Livre béni: Nous l'avons fait descendre sur toi afin que les hommes méditent ses versets, et que réfléchissent ceux qui sont doués d'intelligence" (Sourate 38, verset 29) " (d'après A. Wahab dans 'études comparatives des religions', p 310)

Concernant la Bible, il est donc naturel qu'étant écrite par des Hommes faillibles, elle comporte des erreurs et des contradictions !

On peut citer comme exemple l'introduction des mythes et légendes anciennes païennes concernant la vie et l'univers dont étaient imprégnés les scribes....Ainsi, le récit de la création de la Terre en 6 jours qui précède la création d'Adam et Eve n'est pas crédible telle qu'elle est écrite dans la Bible (par exemple la création du jour et de la nuit avant la création des étoiles comme le Soleil qui donnent la lumière du jour).

Par contre, le Qoran, d'origine divine, ne comporte aucune contradiction ou erreurs et pour reprendre l'exemple précédent, l'ordre de création des cieux et de la Terre est tout-à-fait conforme aux données scientifiques irréfutables que nous possédons aujourd'hui...

De plus la confrontation des versets du Qoran avec la science et l'histoire se fait non seulement d'une manière tout-à-fait sereine, mais bien plus plus, elle apporte un éclairage intéressant sur la provenance divine du Qoran.

Le fait que le Qoran contienne des vérités scientifiques et historiques inconnues à l'époque et jusqu'à une époque récente, ajouté au fait que les mythes relatifs à l'univers erronées de l'époque n'apparaissent jamais dans le Qoran, est une preuve parmi d'autres, que les paroles du Qoran sont révélées par un être transcendant, divin, et qu'elles ont été préservées de la falsification humaine.

1^{ÈRE} PARTIE : PRÉCISION DE LA CHRONIQUE ARABE, ET LES SCIENCES DU HADITH

Avant, je pensais qu'on ne pouvait savoir si un hadith était authentique ou pas. Ma confiance était exclusivement réservée jusqu'alors au Qoran dernier message révélé à l'humanité toute entière, d'où sa conservation notoire.

Je vais ici tenter de résumer les traits caractéristiques de la science du Hadith, science prodigieuse qui a affermi ma foi à l'égard des hadiths.

Mais portons un regard tout d'abord sur l'avis de notre Créateur à ce propos dans le Qoran

Dieu dit dans le Qoran:

"Nous avons fait descendre sur toi le Rappel (le Qoran) afin que tu exposes aux gens ce qui leur a été envoyé et afin qu'ils réfléchissent." (S les abeilles Al Nahl/ verset 33)

Le prophète ﷺ s'est appliqué à cette tâche, expliquant la révélation par ses paroles, ses actes et ses acquiescements (Hadiths), de manière claire et explicite.

Notre Créateur dit aussi:

"Vous qui avez cru, si un pervers venait à vous apporter une nouvelle, alors vérifiez-là ! " (S les appartements al Houjourât/ verset 6)

Les propos et les actes du prophète ont été conservés et transmis d'après un garant qui les tenait d'un autre, etc...jusqu'à un témoin oculaire du prophète صلى الله عليه وسلم.

En effet, les compagnons et savants exigèrent les sources reliant le rapporteur au prophète afin de vérifier la crédibilité des hadiths. Le besoin de vérifier la crédibilité du hadith commença à se faire ressentir nécessaire après le califat des 4 califes bien-aimés: Aboubakar, Omar, Othman puis Ali (qu'Allah soient satisfait d'eux tous) soit vers l'an 41 après l'Hégire (émigration du prophète صلى الله عليه وسلم à Médine), correspondant à l'an 663 après J.C. A ce moment là, apparut pour la première fois l'invention de hadiths, suite à la scission de la communauté musulmane et à la formation de clans politiques (Kharijites, chi'ites, sunnites...)

La science des normes des hadiths venait de naître (*moStalaH*):

On dispose à ce jour de plus de 500 000 biographies de narrateurs de Hadith, donnant leur date de naissance et de mort, les noms de leurs maîtres et de leurs élèves, des détails sur leurs capacités intellectuelles et morales.... il en résulte d'après ces biographies, que l'on peut déterminer si le narrateur A a eu l'occasion de faire des études chez B ou si le narrateur A était contemporain de B et avaient pût le rencontrer, si B a fait des études chez C, et si C et D vivaient du temps du prophète, puis si les personnalités A, B et C sont dignes de foi, tant par leurs moralités que par leur intelligences...

Le premier rassemblement officiel (recueil de hadiths) se fait sous la demande de 'Omar ibn Abdel'aziz (8ième souverain Omeyyade) dont le règne dura 2 ans (de 99 à 101 de l'Hégire)

A l'origine, les hadiths n'étaient généralement pas consignés par écrit. Mais plusieurs Compagnons (*sahaba*) et Suivants (*Tabi'oun*) possédaient déjà des recueils personnels, comme Anas, ibn Mas'ud, Zayd Ibn Thabet, Ibn Abbas, Ibn Omar, etc.

Mais ils n'en faisaient pas de diffusions écrites, afin que les hadiths ne soient pas confondus avec le Coran, conformément au souhait initial du Messager très louangé.

Puis, quand la recension du Coran (déjà complète peu avant la mort du Prophète), fut largement diffusée, d'abord oralement, puis par écrit (sous

Othman et Ali), la confusion devint impossible, et l'on commença alors à songer à la diffusion des hadiths par écrit.

Le Calife Omeyyade Omar Ibn Abdel Aziz commanda ce travail de recension par écrit des *ahadith* prophétiques à l'érudit Zuhri (m. 124), qui mourut avant de terminer son travail, mais qui contribua à définir les méthodes qui prévalurent ensuite dans la science du hadith. La norme la plus importante pour définir l'authenticité d'un hadith devint l'Isnad (chaîne de transmission). Il fallait que chaque rapporteur, entre le Prophète et le dernier rapporteur connu, soit reconnu digne de foi. Plusieurs catégories de hadith furent donc définies, selon cette méthode et aussi selon la fréquence de leur citation par les Anciens. Les hadiths ainsi unanimement connus par les rapporteurs anciens sont appelés *moutawatir* (« notoire », ensuite le degré immédiatement inférieur est constitué des hadiths "authentiques" ou "*fiables*" (*sahîh*), puis en dessous, vient le *hadith hassan* "Bon", Puis *daif* "Faible", puis le *maudu'a* "forgé", c'est à dire "faux").

L'ensemble des recueils de Hadiths remontant du II au V ième de l'Hégire indique la chaîne des transmetteurs;

On peut citer au II ième S: Malik Ibn Anas

Au III ième S: Ahmad Ibn Hanbal

Al Boukhari Ismâïl et Mouslim Ibn Hajaj, les recenseurs dont le recueils de hadiths est dit sahihs

An nasa'i, Abou Daoûd as saïstani, At tirmidhi (Abou 'Isa), Ibn Mâjah, recenseurs dont le recueil de hadiths est dit sounan

Les règles d'étude et de critique des Hadiths (*dont se sont servi Boukhâri et Mouslim pour dégager leurs Hadiths dits Sahih*) **n'ont été rassemblées dans un ouvrage qu'au milieu du IV ième S.**

A partir du VI ième S, un travail de grandes collections de hadiths va être entamé : Les auteurs se sont contentés de noter les énoncés des hadiths (matn) sans mentionner les chaînes de transmetteurs. Ils mettaient leurs chaînes à l'examen aidés par les répertoires biographiques et critiques des transmetteurs établis dès les premiers siècles, collectionnaient les versions et classaient les hadiths selon leur degré de fiabilité.

2^{ÈME} PARTIE : RÉPARTITION DES HADITHS SELON LE NOMBRE DE VOIES DE TRANSMISSION

But : la répartition des hadiths selon le nombre de voies de transmission sert à savoir si le hadith est notoirement majoritairement ou minoritairement transmis à nous

Moutawâtir = notoire	Ahâd = singulier
Hadith rapporté par un nombre supérieur à 10 dans toutes les générations de rapporteurs et remontant en ligne droite jusqu'au prophète (صلى الله عليه وسلم). Sauf pour le Hadith notoire, c'est l'étude qualitative de la liaison et de la continuité de la chaîne de ses transmetteurs (<i>sanad</i>) d'une part, de l'honorabilité des transmetteurs et de leur sûreté (bonne mémoire) d'autre part et enfin de l'absence de défauts et de marginalité du sens du texte ou contenu du hadith (<i>matn</i>) par rapport à l'ensemble des hadiths (<i>on a vu un hadith au texte à ce point différent des autres traitant du même sujet, qu'il a été classé comme étrange ou "gharîb"</i>) qui permet de déterminer leur validité !	Hadith à nombre limité de rapporteurs dans chaque génération. Le Hadith ahâd peut être rapporté par plus de 3 compagnons du prophète (<i>que Dieu soit satisfait d'eux</i>) mais transmis ensuite par une chaîne ininterrompue (<i>forte chaîne</i>) de leurs successeurs réputés (<i>tabi'in</i>): il s'agit du Hadith ahad machhoûr ou réputé; si le Hadith ahâd remonte à 2 compagnons ou successeurs (2 chaînes de transmission), le Hadith ahad est dit 'aziz ou puissant; le Hadith ahâd rapporté par 1 seul narrateur dans une des générations est quant-à-lui appelé Hadith ahad gharîb ou isolé

Le Hadith notoire peut l'être par ses termes et sa signification (*Lafsi*) ou par sa signification uniquement (*Ma'nawi*)

Le hadith notoire ma'nawi est établi en des termes différents, par une centaine de hadiths dont chacun n'est pas notoire. La concordance des informations est notoire

Exemple de hadith notoire lafsi

:

"celui qui ment sur Moi volontairement qu'il s'attende à siéger à sa place dans l'Enfer"

Exemple de hadith notoire ma'nawi :

Le fait de lever les mains pendant l'invocation

Le Hadith ahâd peut être authentique (*sahîh* : liaison et continuité de la chaîne de ses transmetteurs, honorabilité des transmetteurs et leur sûreté (bonne mémoire), absence de défauts et de marginalité), bon ou recevable (*hasan* : fiabilité amoindrie; un rapporteur parfaitement fiable est rarement contredit) ou faible (*da'îf*) :

exemple de hadith *ahad*
réputé authentique :

"la chose licite la plus
détestable à Dieu est la
répudiation"

exemple de hadith *ahad*
réputé bon (hasan):

" la précipitation tient
de Satan "

exemple de hadith
ahad réputé faible
(da'îf):

" quel bon adorateur
que Coheib : même
s'il ne craignait pas
Dieu, il ne Lui
désobéissait pas "

Le docteur Y al Qaradâwî précise dans "Le Prophète et le savoir" aux éditions Arrissala (année 2001) le statut des hadiths faibles voire très faibles, p 9 :

"Les hadiths très faibles ne sont acceptés par aucune école juridique comme des arguments valables, même lorsqu'il s'agit seulement d'illustrer le bon comportement . . .

Quant aux hadiths qui sont simplement faibles, le consensus des juristes veut qu'on puisse en tirer des conclusions concernant le bon comportement (à la précaution près suivante de respecter les conditions posées par les spécialistes du hadiths au sujet de l'utilisation des hadiths faibles, à savoir que le hadith utilisé doit porter sur un sujet authentifié par d'autres sources et qu'on ne doit pas le considérer comme certain) **mais en aucun cas des prescriptions relatives au licite et à l'illicite".**

Il en ressort que, si les hadiths faibles peuvent être rapportés et mis en pratique dans le domaine de l'exhortation morale, ils ne peuvent l'être pour définir le caractère recommandé d'une action; quant à la conviction de la réalité de ce qu'ils promettent, c'est à dire du degrés de récompense ou de châtement, elle doit dépendre de la présence d'une indication juridique.

"Quand on parle de mettre en pratique de tels récits dans le domaine des bonnes actions, il s'agit seulement d'accomplir les bonnes actions qu'ils mentionnent, comme la récitation du Qoran par exemple, et de s'abstenir des mauvaises actions qu'ils réprouvent.

Par contre, lorsque les hadiths faibles concernant les bonnes actions évaluent l'action ou en définissent la forme, en disant, par exemple, de prier à un moment précis en récitant une sourate précise, ou d'une manière précise, il n'est pas permis de les mettre en pratique, car le caractère recommandé de cette action particulière n'a pas été prouvé par une indication juridique. Mais on peut citer un hadith comme : " Celui qui entre au marché et dit : il n'y a pas d'autre divinité que Dieu, . . . recevra ceci et cela ". En effet, parler de Dieu dans le marché est recommandé car c'est rappeler Dieu aux gens

inattentifs, comme dans le célèbre hadith : " Celui qui rappelle Dieu aux gens inattentifs est pareille à un arbre vert parmi des arbres secs ". Quant au degré de récompense mentionné dans ce hadith, qu'il soit vrai ou pas ne cause aucun mal."

(propos de l'imam Ibn Taymiyya repris par Y Qaradawi dans "La Sounna du prophète", éd Al qalam, 2004, p 97-98)

3^{ÈME} PARTIE : LE DÉBUT DE LA RÉVÉLATION DANS L'ISLAM

Mohammad était un homme illettré qui a grandi dans une nation idolâtre et composée de bédouins vivant selon des traditions marginales. Son âme refusait complètement de participer aux sottises diffusées parmi ces polythéistes, car il était, par instinct naturel, convaincu de leur égarement des dogmes religieux, mais: où trouver la vérité?

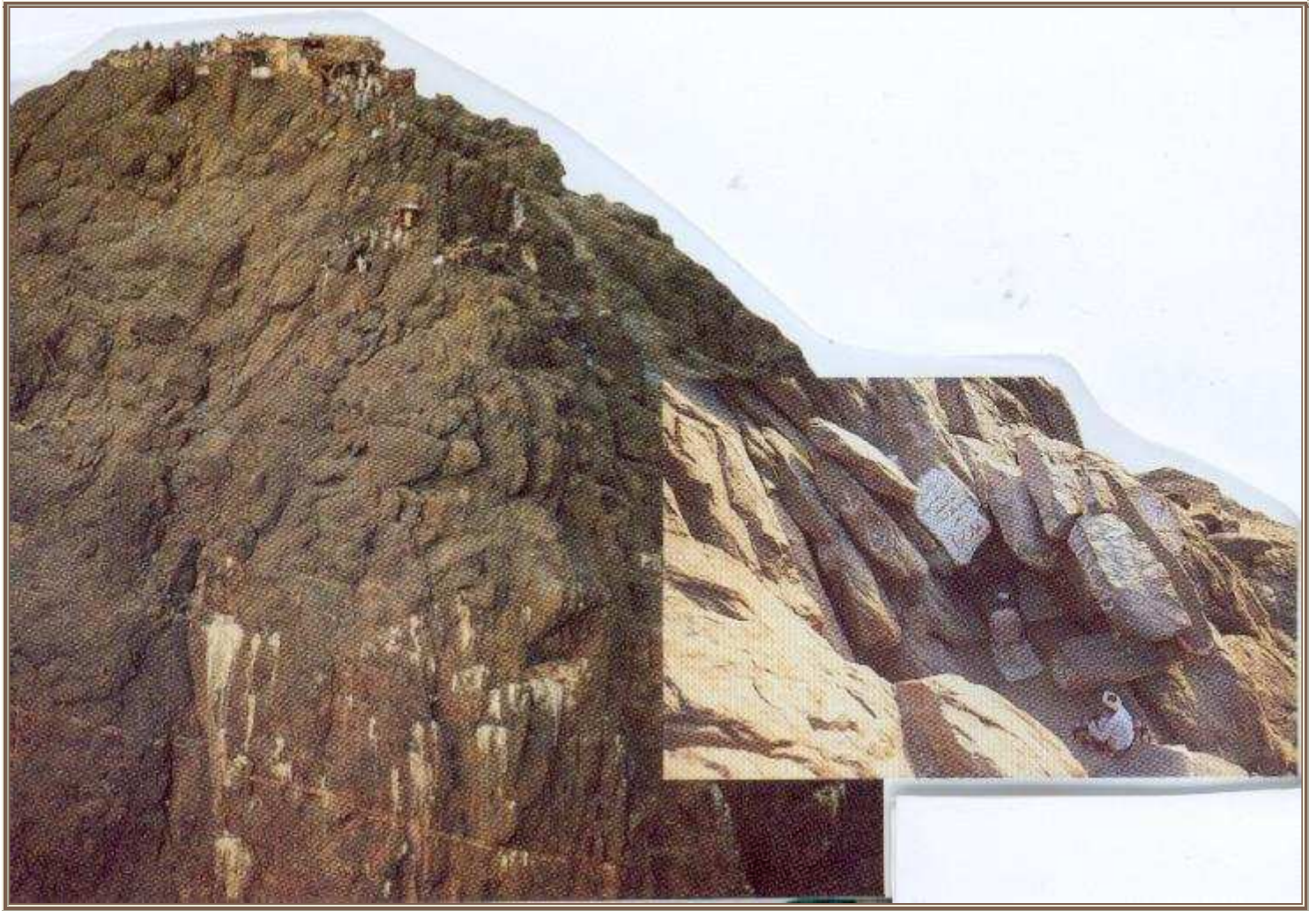
C'était la Vérité qu'il désirait connaître ardemment, mais il n'avait pas d'autre moyen que de s'éloigner des fausses croyances religieuses et des pratiques dévoyées de sa nation pour considérer ce qui est dans les cieux et sur la Terre: ce grand univers avec ses lois et ses phénomènes. Il aimait la méditation en menant le troupeau, et il pratiquait l'isolement dans une grotte du mont Hira. Il y passait plusieurs jours ou quelques semaines, avant de retourner à sa maison où se trouvait sa femme Khadijah. Celle-ci était une veuve de 40 ans quand Mohammad l'épousa à l'âge de 25 ans en l'an 595 ap J.C ;

Quinze années se sont passées après son mariage et Mohammad pratiquait, comme d'habitude, l'isolement dans la grotte de Hira quand il avait reçu la première révélation.

Mohammad se rendait dans la montagne Jabal an-Nur (la montagne de la Lumière), située à quelques kilomètres de la Mecque, pour méditer.

Il s'installait dans une grotte baptisée Hirah, au sommet d'un pic rocheux dont l'ascension nécessite environ 1 heure d'escalade:

c'est au cours du 3^{ème} Ramadan où Mohammad effectuait une retraite qu'il eut la première révélation du Coran.



Le Prophète a reçu le Coran par révélation de l'Ange Gabriel, sur Ordre de Dieu !

Les commentateurs et les historiens savent que les premiers versets qui ont été communiquées au Prophète, dans la caverne de Hira, provoquèrent en lui de tels troubles, qu'il quitta précipitamment la caverne pour aller se réfugier auprès de sa femme Khadîdja (que Dieu soit satisfait d'elle), morte plus tard à la Mecque en l'an 619 de notre ère, soit 9 ans après le début de la révélation.

Voici le récit de cet événement inoubliable, tel qu'il a été rapporté par Al Boukhâri dans un hadith authentique (sahîh) :

" Orwa Ibn az-Zobair a raconté que Aïcha a dit :

(le Prophète épousa la jeune Aïcha en l'an 620 de notre ère après avoir reçu - d'après le Sahih de Al Boukhari-, par le biais d'un rêve, une révélation qui lui

augurait son mariage avec elle; en raison de son jeune âge, son entrée dans le foyer du prophète n'eut lieu que 3 ans plus tard, c'est-à-dire à 14 ans)

« Au début, la révélation commença par des visions pieuses chez le Prophète durant son sommeil, et qui étaient comme une lueur semblable à la clarté de l'aurore. Puis, le Prophète se mit à affectionner la retraite et il se retira dans la grotte de Hira où il entreprit de pratiquer des actes d'adoration pendant plusieurs nuits sans rejoindre son domicile. Il avait amené du ravitaillement et, lorsque ses vivres étaient épuisés, il retournait vers Khadîdja et prenait ce qui lui était nécessaire pour une nouvelle retraite. Cette situation se prolongea jusqu'au jour où la vérité lui fut révélée dans cette caverne quand l'ange Djibril (Gabriel), lui apparut pour lui communiquer le Message coranique qui débuta avec la sourate suivante : « Lis, au Nom de ton Seigneur, qui a créé l'être humain à partir d'un embryon. Lis, ton Seigneur est le Très Noble, il a enseigné par le calame, ce que l'homme ne savait pas » (S 96 v 1 à 5).

Le Prophète fut bouleversé par cette apparition; il se précipita en possession des premiers versets, chez Khadîdja en s'écriant : «Couvrez-moi ! Couvrez-moi ! » On l'enveloppa jusqu'à la disparition de son trouble. Il informa sa femme de son aventure et ajouta : " J'ai eu peur pour ma vie ". - « Non, répondit-elle, Dieu ne t'infligera jamais de tourments, car tu es solidaire avec les tiens, tu défends les faibles, tu donnes aux pauvres, tu accueilles les hôtes et tu assistes eux qui sont victimes de l'injustice. »

Puis Khadîdja (Que Dieu soit satisfait d'elle) l'accompagna chez Waraqa Ben Naufal, son cousin paternel, qui s'était converti au Christianisme au temps de la Djahiliya (période antéislamique) et qui connaissait la langue hébraïque et l'Evangile. Waraqa était âgé et avait perdu la vue. Khadîdja lui dit : « Ô mon cousin, écoute le fils de ton frère. » Le Prophète lui raconta son histoire et ce qu'il avait vu. « C'est le Namous (Confident de Dieu ou encore l'Ange Gabriel) que Dieu a déjà envoyé à Moïse, répliqua Waraqa. Quel dommage que je ne sois plus assez jeune ! Comme je voudrais vivre lorsque tes compatriotes te chasseront ! » « Comment, (s'écria le Prophète), mes compatriotes vont me persécuter ? « Oui », répondit Waraqa, « personne n'a apporté quelque chose de similaire, sans être opprimé. Si je vis encore à ce moment, je t'apporterai toute mon assistance. »

Quelque temps après, Waraqa mourut, puis la révélation fut suspendue. "

Si l'interruption de la révélation ou "fatra" est une certitude confirmée par des hadiths authentiques (sahîhs) de Al Boukhari, sa durée reste néanmoins méconnue: elle est de quelques années pour certains, de quelques mois ou de quelques jours pour d'autres...

Les chroniqueurs mentionnent que pendant tout ce temps, le Prophète était dans une tristesse profonde, aussi accomplissait-il assidûment des actes d'adoration et des pratiques religieuses; il n'entretenait presque plus de relations avec sa famille et dormait dans la cour de la Ka'ba, la Maison Sacrée de la Mecque. Ses adversaires le tournaient en dérision, ils se moquaient de lui en évoquant ce Dieu qui l'avait abandonné et oublié.

" Le traditionaliste Djondob Ben `Abdallah raconte que lorsque l'ange Gabriel resta durant cette période sans visiter le Prophète, une des femmes de la tribu des Qoraïch, dit au sujet du Prophète : « Son mauvais génie le fait se morfondre. » C'est à la suite de cet épisode, que les versets suivants lui furent révélés : « J'en jure par la clarté du jour, par la nuit quand elle se tend, ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni haï: La vie future est meilleure pour toi que celle-ci ; ton Seigneur t'accordera bientôt Ses dons et tu seras satisfait. N'étais-tu pas orphelin et Il t'a recueilli, tu étais errant et Il t'a guidé, tu étais pauvre et Il t'a enrichi. Aussi, n'opprime pas l'orphelin, ne repousse pas le mendiant et proclame les Bienfaits de ton Seigneur. » (S 83 v 1 à 11).

Dès lors, les apparitions de l'ange Gabriel devinrent plus fréquentes et la révélation reprit périodiquement sans discontinuer, pendant les 23 ans que dura sa mission. " (d'après *Al Balâdhourî*, dans *"ansâb al-achrâf"*, Istanbul, Tome 1, chapitre 208 et cité par Asma Godin dans son livre *"les sciences du Qoran"*, p 36)

L'interruption de la Révélation (*fatra*) apporte la conviction à Mohammad (sbd) de l'origine divine de cette dernière.

" la révélation va s'interrompre un certain temps. Il va la souhaiter, la vouloir, l'appeler désespérément. Mais la révélation ne vient pas. Mohammed s'en plaint à sa douce épouse : celle-ci lui dit des paroles consolantes qui ne consolent pas...

Enfin après deux ans, la révélation reprend et lui apporte la suprême et la seule parole consolante : le Verbe.

Mohammed est transfiguré par la joie, car il possède, désormais, la certitude morale et intellectuelle que la révélation n'a pas sa source en lui-même et ne vient pas à sa volonté. Elle lui apparaît irrémédiablement insubordonnée à son moi comme une pensée ou une parole d'autrui.

Il a maintenant, sur ce point, une certitude infiniment plus objective.

Mais cette longue attente si angoissante et la joie inespérée qui l'avait suivie devaient être les conditions psychologiques les plus favorables à cet état de grâce de l'esprit où il n'y a plus l'ombre de l'incertitude. En effet, c'est

l'extrême incertitude où se trouvait Mohammed qui l'avait obligé à se pencher sur son propre cas et à suivre le processus intellectuel qui aboutira à la certitude finale.

Et, dans ce processus, se révèle comme le sens d'une pédagogie supérieure qui amenait Mohammed par une adaptation progressive de sa conscience à réaliser, peu à peu en lui, la notion intime du phénomène coranique. On semble avoir voulu le préparer méthodiquement à la conviction nécessaire pour sa mission."

(d'après Bennabi, dans "le phénomène Coranique, p 79)

La conservation du Qoran à l'époque du prophète (BDSL).

Les versets révélés au prophète étaient aussitôt appris par coeur et transmis par les Compagnons. Il n'y a aucun doute sur le fait que le Qoran ne fut pas seulement transmis oralement par les nombreux musulmans qui en avaient appris une partie (*et qu'ils récitaient pendant la prière*) ou la totalité (*le fait que de nombreux compagnons du prophète connaissaient tout le Qoran par coeur est attesté par des hadiths authentiques rapportés par Al Boukhari*), mais il fut également mis par écrit pendant la vie du prophète (sddl).

Le fait que le Qoran existait comme document écrit au temps du prophète est prouvé par des hadiths sahîh rapporté par Al Mouslim.

On rapporte aussi que Zaid a dit: " on avait l'habitude de compiler le Qoran sur des morceaux de parchemin en présence du prophète" (*d'après Souyouûti, Itqan, I, p 99*)

Souyouûti précise dans son livre "al Itqân fi 'ouloûm al-qor'ân" que le Qoran a été consigné dans sa totalité à l'époque du prophète (sddl) mais qu'il ne fut pas assemblé en un seul volume; les notes et documents écrits ne furent pas mis en ordre et restaient éparpillés parmi les fidèles. (citation de Asma Godin dans son livre "les sciences du Qoran", p 46)

L'arrangement des versets et des sourates fut fixé par le prophète lui même et sauvegardé par la transmission orale !

Il y a 3 hadiths dans le "sahîh" d'Al Boukhâri qui nous informent que l'Ange Gabriel avait l'habitude de réciter le Qoran avec le prophète une fois par an, mais qu'il le récita (*le Coran achevé*) deux fois l'année de sa mort pendant le mois de Ramadan (*le prophète est mort 9 jours après la dernière révélation*) ; certains compagnons comprirent à cela que la Mission se terminait.

Chaque année, l'Envoyé récitait l'ensemble du Coran révélé devant ses compagnons et disciples qui pouvaient ainsi compléter et corriger leurs

propres recensions, car Gabriel ordonnait quelquefois le déplacement de certains versets à l'intérieur du Coran, par permission de Dieu.

L'ordre et l'arrangement des versets étaient bien connus des musulmans puisqu'ils récitaient le Qoran quotidiennement dans les prières.

Le Qoran ne fut pas seulement écrit par les compagnons qui le firent de leur propre initiative. Des hadiths sahih d' Al Boukhari nous apprennent que le prophète appelait un scribe (*les scribes du prophète sont au nombre de 29 en tout dont Zaid Ibn Thâbit à Médine*) aussitôt qu'une révélation lui était inspirée pour la lui dicter. (*d'après Asma Godin dans son livre "les sciences du Qoran", p 51*)

Il est aussi rapporté que le matériel sur lequel la révélation avait été écrite (*morceaux de cuir, omoplates, branches de palmier...*) était gardée dans la maison du prophète (*d'après Souyoûti , Itqan, I, p 58*)

4^{IÈME} PARTIE : ANALYSE HISTORIQUE DU CORAN

Tiré de l'ouvrage "Introduction à l'étude coranique" par le *Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Islam (CERSI)*, et disponible sur le site *Fleurs d'Islam* section Histoire de la civilisation islamique...

Le Coran à l'époque du prophète  du premier Calife (Abou Bakr) | du 3ème Calife ('Omar)

Comparaison de l'oeuvre des Califes | Evolutions de l'écriture du Coran

Abstraction faite de son contenu, le Coran est un livre qui remonte au 7ème siècle. L'étude de l'origine de ce livre implique nécessairement une analyse historique des conditions dans lesquelles il a été conservé et transmis jusqu'à nos jours, afin d'évaluer son degré d'authenticité .Voici l'historique du texte Coranique sur lequel s'accordent les différentes sources de traditions islamiques, toute tendance confondue.

1. Le Coran à l'époque du prophète Muhammad ()

La révélation du Coran n'a pas eu lieu d'un coup et s'est écoulée sur 23 années par fragment.

Par quel procédé le Prophète () mémorisait-il les Textes ?

Par la mémoire :

**" N'agite pas ta langue dans ta hâte de réciter le Coran ;
C'est à Nous qu'il appartient de l'incarner en toi et d'en composer un Livre "
(Coran 75/16-17).**

Ibn Abbas a dit "une fois que le Messager de Dieu (ﷺ) recevait la révélation, il éprouvait une certaine peine et on constatait ce fait en le voyant remuer ses lèvres et sa langue dès le début pour ne pas l'oublier".

Dès qu'il recevait une révélation, il la mémorisait, d'abord, en présence de l'ange Jibrîl (Gabriel), puis il en faisait, tout de suite, part aux compagnons dont beaucoup se penchaient sur sa mémorisation. D'autant plus qu'il faisait appel à des scribes (29 compagnons s'étaient relayés sur cette tâche) pour leur dicter la nouvelle révélation. Il leur demandait, enfin, de lire ce qu'ils avaient noté, afin de corriger les fautes éventuelles de ces copistes.

**"[...] (l'Ange Gabriel)
rendait visite au
prophète (ﷺ) afin de
contrôler la récitation
[...]"**

Tous les ans, Jibrîl (l'Ange Gabriel) rendait visite au Prophète (ﷺ) afin de contrôler la récitation du Coran, et s'assurer de sa conformité. Le dernier ramadan du vivant du Prophète (ﷺ), Gabriel lui a rendu visite à deux reprises pour effectuer la même mission.

A la mort du Prophète (ﷺ), le Coran était compilé en une oeuvre, écrit en totalité sur des supports divers et épars (pierre, feuille de palmier, cuivre, os de bête morte, peau séchée). Les textes étant structurés de manière anachronique, il était plus pratique de classer les versets par support distinct afin de s'y retrouver beaucoup plus facilement.

Le Prophète (ﷺ) lui-même n'a pas utilisé cette méthode d'archivage (non parce qu'il n'y avait pas pensé) parce qu'il n'en a pas eu le temps. En effet, le moment qui s'est écoulé entre la dernière révélation et la mort du Prophète (ﷺ) était extrêmement court.

2. Le Coran à l'époque du premier Calife Abou Bakr (632-634/11-13 H.)

La mort de nombreux compagnons connaissant le Coran par coeur lors des "Houroûb ar-ridda" (batailles de l'anathème) qui avait éclaté dès le début du règne du calife Abou Bakr a poussé 'Omar à proposer au Calife de rassembler le Coran en un Livre qui servira de "référence", afin d'éviter sa disparition (alors même que Dieu a promis que le Livre sera éternel !).

Le Calife confia donc la tâche à un jeune compagnon Zayd ibn Thâbit qui était, à la fois, l'un des scribes et l'un de ceux qui avaient mémorisé le Coran en entier. Il lui fixa également la méthode de travail suivante :

- Vérifier, pour chaque document écrit, s'il a été bel et bien écrit en présence du Prophète (ﷺ). Et ce en demandant la confirmation de deux témoins oculaires. Faute de quoi, le document ne peut être retenu comme base pour le recopiage du Coran

- Confronter l'écrit, reconnu valable, avec la mémorisation de ceux qui connaissaient le mieux le Coran par coeur (al-Qourrà)

Un an plus tard, environ, Zayd remis le fruit de son travail au Calife. Une copie assemblée sur des feuillets va être gardée par les califes successifs (Abou Bakr, puis 'Omar). A la mort de ce dernier, en 643 / 23 H. (12 ans après la mort du Prophète (ﷺ)), le calife qui allait succéder n'étant pas encore choisi, 'Omar demanda que la copie soit remise à sa fille et veuve du Prophète (ﷺ) Hafça .

3. Le Coran à l'époque du 3ème Calife 'Othmâne (643-655/23-35 H.)

Au début de son califa, le territoire musulman s'étend déjà jusque sur l'Afrique du Nord et sur l'Asie. Les convertis de chaque région ont appris des passages du Coran auprès du ou des çahaba (compagnons du prophète Muhammad ﷺ) installés chez eux.

Or, il existe des variantes de prononciations entre les lectures des différents çahaba, car la lecture du Coran leur a été ainsi enseignée par le Prophète (ﷺ) lui même.

Un an après le début du califat d'Othmâne, à l'occasion de la rencontre entre deux détachements militaires, l'un originaire de l'Irak et l'autre de Syrie, une grande divergence entre eux, au sujet de ces variantes de prononciation, surgit. Chaque clan, étant sûr de sa source, pensait que l'autre était dans l'erreur.

Dès que 'Othmâne eu connaissance de la nouvelle, il décida de charger une commission de quatre membres, présidée par Zayd ibn Thâbit, de reproduire plusieurs exemplaires de la copie gardée jusque là par Hafsa en y intégrant les différentes variantes de lecture. Chaque exemplaire fût envoyé à une province, accompagné d'un enseignant, parmi les çahaba, connaissant le Coran par coeur.

Ceci fait, et afin d'éviter toute éventualité de divergence ou de confusion ultérieure, il ordonna à tout les détenteurs de copies personnelles (complètes ou partielles) du Coran de les détruire.

4. Comparaison entre les oeuvres d'Abou Bakr et d'Othmane

L'analyse suivante met en lumière le caractère radicalement différent tant au niveau du contexte, de l'objectif que des mesures pratiques mises en oeuvre par les Califes :

OEUVRE D'ABOU BAKR	OEUVRE D'OTHMANE
CONTEXTE : La guerre de l'apostasie, et la perte de 70 membres du groupe "Al Qurra", formant l'élite des orateurs du Livre Saint de	CONTEXTE : Le choc des cultures et surtout du langage des différentes régions ayant adopté l'Islam comme religion d'Etat. a

la communauté.	entraîné un certain nombre de conflits et de désaccords, notamment concernant la récitation ou la lecture du Coran.
LE SOUCI : la disparition pure et simple du Coran.	LE SOUCI : la division de la communauté.
OBJECTIF : Concentrer le Texte pour éviter sa perte.	OBJECTIF : Unifier la communauté autour de la récitation du Coran.
DISPOSITIONS : • Zayd était chargé de rédiger la "Copie de référence".	DISPOSITIONS : • Diffuser la copie référence dans les régions concernées ; • Intégrer les différents "ahrouf" dans la copie de référence, c'est-à-dire insérer les différentes variantes de lecture. • Désigner des compagnons pour enseigner le Coran dans chacune de ces régions. • Détruire toutes les copies appartenant aux compagnons.

5. Evolution de l'écriture du Coran

L'orthographe des copies du Coran faites par la commission présidée par Zeyd ibnou Thabit à la demande du Calife Othmane, ne présentait, rappelons le, aucun signe diacritique ni symbole de voyelles.

Dès le premier siècle de l'hégire (7ème siècle de l'ère chrétienne), avec l'expansion de l'islam et les conversions successives de peuples non arabes, le besoin de faciliter l'accès au Coran en améliorant son orthographe s'est fait sentir.

Bien que les règles d'écriture n'avaient subi aucun changement (jusqu'à nos jours) des signes diacritiques (points distinguant des lettres) et des symboles de voyelles ont été introduits. Cette amélioration a été faite par étapes successives.

Malgré l'intérêt et la nécessité de cette oeuvre elle ne s'est pas faite sans hésitation. Car des savants débattirent jusqu'au 4ème siècle de l'Hégire (9ème siècle de l'ère chrétienne) au sujet de sa légalité. Certains y voyaient une forme d'hérésie (Bid'a)! Avec le temps, cette crainte de "déformer" le Coran par l'introduction des signes diacritiques fût dépassée par une autre crainte

que des gens finissent par réciter le Coran d'une manière erronée faute de signes.

L'amélioration du texte écrit va continuer, avec le temps, par l'introduction de signes marquants la fin des versets, puis, leur numérotation, les titres des Sourates, le découpage du Coran en parties (Qui permet de fixer un programme de lecture quotidienne selon les convenances de chacun)

Il est à remarquer que toutes ces améliorations avaient connu, au début, le rejet de certains savants, puis leur utilité d'une part et l'absence de risque par rapport au texte coranique d'autre part les ont rendu unanimement admises.

Supplément

tiré des ouvrages cités en biographie

Un seul Coran...plusieurs Lectures

Quelques éclaircissements à propos des différents "ahrouf" (différentes variantes de lecture):

La différence de lecture tient tout à la fois de :

1. la psalmodie, la manière de lire, de prononcer, comme par exemple la forme conjuguée de "ils croient", qui peut aussi bien se prononcer en arabe "you'minoûn" que "yoûminoûn. C'est d'ailleurs pour cela que l'on parle de "lecture"	2. Mais il existe aussi des différences dans le découpage des sourates en versets, autrement dit "dans la dimension des versets ou leur longueur". Celles-ci sont en fait une conséquence directe des modalités de psalmodie.
---	---

Du vivant du prophète Mohammad (SBDL), les sourates étaient déjà découpées en versets. Pour preuve le hadith suivant rapporté par Abou Dawoud et Mouslim:

" Celui qui a appris 10 versets du début de la sourate kahf (la grotte) sera préservé de la dissociation de l'Antéchrist."

Ce Hadith, comme d'autres semblables, montre que les versets étaient bien identifiables, puisqu'on pouvait distinguer, dans le cas de cette sourate, 10 versets du reste de la sourate.

Les plus anciens manuscrits du Qoran présentent clairement les séparations entre les versets, en les matérialisant par des points ou des traits. Ce n'est

que plus tard que l'on a remplacé ces signes de séparation par des chiffres.

**La séparation entre les versets était aussi perceptible lors de la psalmodie.
C'est d'ailleurs d'abord par ce biais que le découpage des sourates en versets a été transmis.**

On recense 14 lectures différentes remontant au prophète Mohammad (SBDL), mais seules deux sont véritablement connues, et ont fait l'objet d'une réelle diffusion: la lecture transmise par Warch (répandue en Afrique, sauf en Egypte, d'où sa désignation de lecture occidentale) et la lecture transmise par Hafs utilisée par plus de quatre-vingts pour cent des Musulmans du monde (répandue dans toutes les autres parties du monde musulman soit au Moyen-Orient et plus généralement dans toute l'Asie, raison pour laquelle nous la qualifions de lecture orientale).

Les différences de lecture ont fait l'objet d'études attentives, car leur origine remonte au Prophète lui-même.

La lecture orientale, la plus répandue, est appelée "lecture de Koufa", et la lecture occidentale est dite "lecture de Médine".

Koufa, au sud de Bagdad, était l'une de ces riches villes des plaines irakiennes. Baignée par l'Euphrate, cette ville a connu un très grand rayonnement culturel et religieux, aux premiers siècles de l'Islam. Sa mosquée, en particulier, était l'une des plus influentes universités de l'Etat musulman.

Parmi les spécialités universitaires qui y étaient enseignées, figurait la science de la lecture du Qoran. Cette discipline avait, à l'époque, pas moins de trois professeurs qui y détenaient une chaire, chacun étant spécialiste de différentes lectures du Qoran.

La lecture de Koufa est aussi connue sous le nom de "lecture de Hafs", du nom de l'un des spécialistes de cette science qui, formé à Koufa au deuxième siècle de l'hégire, fixa par écrit l'une des lectures qui y étaient enseignées, celle de Nâfi' (169 H/785). Le Qoran était déjà fixé par écrit avec la Vulgate d'Othman. Ce qui a été précisé ultérieurement, ce dont il est question ici, c'est la voyellisation établissant les règles de la psalmodie.

Quant à Médine, ville au climat tempéré au milieu du désert hostile d'Arabie, au nord de La Mecque, elle connut une renommée au moins équivalente à celle de Koufa. Elle fut en effet, du vivant du Prophète, la première capitale de l'Etat naissant. Cent cinquante ans après la mort de

Mohamad, elle possédait aussi une université qui, quoique plus modeste que celle de Koufa, avait une chaire de "lecture du Qoran".

Warch (197 H/ 812) était l'un des spécialistes de la lecture médinoise. Et, comme son homologue Hafs (180 H/ 796), il consigna par écrit une autre lecture du Qoran; il s'agit de la lecture de 'Asim (127 H/744). C'est pourquoi on appelle aussi la lecture de Médine, "lecture de Warch".

Ces différentes lectures, faisant l'objet d'un enseignement universitaire, avaient toutes pour origine le Prophète lui-même. En effet, pour être retenues comme "lectures du Qoran", elles devaient être certifiées comme ayant été validées par celui-ci. Pour cela, il fallait définir avec une extrême précision la ou les chaînes de transmission de chaque lecture, c'est-à-dire de qui telle personne avait appris telle lecture, en remontant jusqu'à Mohammed lui-même : "Un tel a appris d'un tel, qui lui-même a appris d'un tel (...) qui lui-même a appris du Prophète".

La lecture (qirâ' a) désigne la récitation orale du Coran ainsi que la ponctuation du texte écrit, qui correspond à la récitation orale.

Des hadiths authentiques nous rapportent que le Coran a été révélé au prophète avec sept variantes *ou modes* de lectures (ahrôuf).

Citons comme exemple ce hadith (parole recueillie du prophète (SBDL) et rapporté par Al-Boukhârî:

Al-Miswar Ibn Makhrama et Abdarrahmân Ibn Abd de la tribu d' al-Qâra ont rapporté qu' ils ont entendu Omar Ibn alKhattâb dire : "J' ai entendu Hichâm Ibn Hakîm réciter la sourate (n°25) al fourqân du vivant de l'Envoyé de Dieu. Je l'écoutai avec attention et m' aperçus qu' il prononçait nombre de lettres autrement que ne me les avait prononcées l'Envoyé de Dieu. Je fus sur le point de l'arracher de sa prière, mais je pris patience jusqu' au moment où il eut accompli la salutation finale ; alors je le saisis par son châle (rida') et lui dis : "Qui t'a fait réciter cette sourate de la façon que je viens de t'entendre le faire?", "c'est, me répondit-il, l'Envoyé de Dieu qui me l'a fait réciter ainsi". "Tu mens, repris-je, l'Envoyé de Dieu me l'a fait réciter d'une autre façon que toi". Alors je l'emmenai chez l'Envoyé de Dieu et dis : "Je viens d'entendre cet homme réciter la sourate al fourqân avec des prononciations que tu ne m as pas fait dire". "Lâche-le", répliqua l'Envoyé de Dieu. Puis il ajouta: "Récite, ô Hichâm". Celui-ci ayant récité de la façon dont je l'avais entendu réciter, l'Envoyé de Dieu dit : "C'est ainsi que cette sourate a été révélée". Ensuite, (s'adressant à moi), il dit : "Récite ô °Omar. Et je récitais de la même façon d ont il m' avait fait (autrefois) réciter. "C'est ainsi, reprit de nouveau l'Envoyé de Dieu, que le Coran a été révélé ; il a été révélé avec sept variantes de lectures. Employez celle qui vous est la plus commode. (tome III, p. 524-5).

Quelles sont ces sept catégories de variantes ?

(d'après A A Lala, auteur du site "La Maison de l'Islam", article n°181: "Pourquoi y a-t-il des variantes de récitation dans le texte coranique")

" Les avis sont divergents à ce sujet, mais celui de Ibn Qutayba et celui de Abu-l-Fadhl ar-Râzî paraissent très pertinents (cf. *al-Itqân*, p. 147, *Fath ul-bârî*, tome 9 p. 37). C'est celui de Abu-l-Fadhl ar-Râzî que nous allons développer ci-après.

Des sept catégories des variantes dont parlait le Prophète, quatre sont liées aux différences dialectales existant alors entre différentes régions d'Arabie :

1. variantes d'accent (*ikhtilâf ul-lahajât*) (par exemple "*an-nâs*" / "*an-nès*", "*yu'min*" / "*yûmin*" ou "*salaka-kum*" / "*salak'kum*") ;
2. variantes dans le genre d'un nom (*ikhtilâf ul-asmâ'*), c'est-à-dire féminin / masculin ;
3. variantes de termes (*al-ibdâl*), comme "*al-'ihn*" / "*as-Sûf*" (la seconde variante étant rapportée par Ibn Mas'ûd) ; ou comme "*wa tal'hin*" / "*wa tal'in*" (la seconde variante étant relatée par Alî : *Fat'h ul-bârî* tome 9 p. 37) ;
4. variantes de cas syntaxiques (*ikhtilâfu wujûh il-a'râb*), comme "*al-'ayna*" / "*al-'aynu*".

Les trois catégories de variantes suivantes sont dues non plus aux seules différences dialectales mais à une multiplicité – due à la souplesse de la révélation divine – de récitations, révélées ainsi au Prophète et transmise par ce dernier à ses Compagnons :

5. variantes de temps de conjugaison des verbes (*ikhtilâfu tas'rîf il-af'âl*) ("*bâ'id*" / "*bâ'ada*") ;
6. variantes liées à une inversion de mots (*ikhtilâf ut-taqdîm wat-ta'khîr*), comme "*wa jâ'at sak'rat ul-mawti bil-haqqi*" / "*wa jâ'at sak'rat ul-haqqi bil-mawti*", cette seconde variante étant celle relatée par Abû Bakr (*Fath ul-bârî*, tome 9 p. 37) ;
7. variantes liées à la majoration ou à la diminution d'un ou deux mots (*ikhtilâf u-naqs waz-ziyâda*), comme "*wa mâ khalaqa-dh-dhakara wal-unthâ*" / "*wa-dh-dhakari wal-unthâ*" (la seconde variante étant rapportée par Ibn Mas'ûd et Abu-d-Dardâ').

Pourquoi le Prophète a-t-il enseigné ces variantes de récitation ?

(d'après A A Lala, auteur du site "La Maison de l'Islam", article n°181: "Pourquoi y a-t-il des variantes de récitation dans le texte coranique")

Il faut savoir qu'à l'époque du Prophète, différents dialectes de la langue arabe existaient en Arabie. Alors que les Arabes du Hedjaz avaient recours à l'élision de la lettre *hamza*, ceux d'Arabie orientale la prononçaient fortement ; "*sal*", disaient les premiers, "*is'al*", les seconds. Des mots comme "*tarîq*" et "*sûq*" étaient féminins dans le Hedjaz, masculins en Arabie orientale. Des différences de prononciations existaient entre différentes régions : ici "*kuffèr*", là "*kuffâr*". Ici "*hudè*", là "*hudâ*". Ici "*SirâT*", là "*zirâT*". Ici "*Salât*", là "*SaLât*" (avec le *lâm* emphatique).

Le texte coranique, au début de sa révélation, ne pouvait être récité que d'une seule façon (rapporté al-Bukharî, n°4705, n°819). Mais quand des personnes de diverses régions commencèrent à se convertir à l'islam (*Fat'h ul-bârî*, tome 9 p. 36), le Prophète lui-même demanda à l'ange Gabriel de transmettre à Dieu sa demande : que soient rendues possibles un certain nombre de variantes de récitation du texte coranique : Dieu accepta sa demande et il y eut donc la possibilité de deux (catégorie de) "lettres", ce qui apporta des variantes. Mais le Prophète en demanda plus ; sa demande fut également acceptée, et il y eut trois (catégories de) "lettres".

Suite à sa troisième demande, la possibilité de sept (catégories de) "lettres" fut accordée (rapporté par Muslim, n°820). Par ces demandes, le Prophète voulait que tous les Arabes puissent réciter facilement le Coran ("*Inna ummâtî lâ tutîqu dhâlik*" : rapporté par Muslim, n°821 ; "*Hawwin 'alâ ummâtî*" : rapporté par Muslim, n°820) ; il pensait surtout à ceux qui étaient illettrés, très vieux ou très jeunes (voir ce qu'a rapporté at-Tirmidhî, n°2944) ; pour ces catégories de personnes, il est effectivement très difficile de se défaire d'une habitude de prononciation ou d'un accent particulier et de prononcer certains termes (sur le plan morphologique ou syntaxique, ou bien sur le plan de l'accent) selon les particularités de dialectes autres que le leur.

Ces variantes de récitation ont reçu du Prophète les noms de *ahruf* (littéralement "lettres") et aussi de *qirâ'ât* (littéralement "lectures") (voir le Hadîth qu'a rapporté Muslim, n° 820, où ces deux termes ont été employés pour décrire la même réalité). Le Prophète a ainsi évoqué "sept lettres" ou "lectures" : cela ne signifie nullement que chaque mot ou chaque phrase du Coran pourrait être récitée selon sept variantes différentes (*Fath ul-bârî*, tome 9 p. 36). Tout au contraire, la grande majorité des mots coraniques ne peuvent être récités que selon un mode unique. Ce que le Prophète a voulu dire, c'est que le total des *catégories des variantes* existant dans la totalité du texte coranique s'élève à sept.

Lire et réciter le Coran était répandu depuis le début de la révélation, et le Prophète (BSDL) fut le premier à réciter le Coran. Après sa mort, la récitation continua avec les Compagnons. Plus tard, avec la venue des musulmans dans de nombreux pays du monde, le Coran fut récité de différentes façons, certaines d'entre elles n'étaient pas en accord avec le texte admis et les lectures transmises par le Prophète (BSDL) et les Compagnons. Cela nécessita une minutieuse sélection et distinction entre les

lectures dominants les mieux transmis et les plus fiables, afin de distinguer entre les lectures sahîh (authentiques) et celles qui sont châdh (exceptionnels).

Pour parler de lectures différentes, il suffit de quelques mots prononcés différemment ou de quelques versets découpés différemment. Il ne s'agit en aucun cas de différences concernant l'ensemble du texte qoranique.

Exemple de différence de découpage des versets entre 2 lectures :

Lecture transmise par Warch		Lecture transmise par Hafs
n° verset		n° verset
22	"Ils diront : "Ils étaient trois et le quatrième était leur chien". Et ils diront en conjecturant sur leur mystère qu'ils étaient cinq, le sixième étant leur chien et ils diront : "Sept, le huitième étant leur chien". Dis (ô Mohammad) : "Mon seigneur connaît mieux leur nombre. Il n'en est que peu qui le savent".	22
23	Ne discute à leur sujet que d'une façon apparente et ne consulte personne en ce qui les concerne.	
24	Et ne dis jamais, à propos d'une chose : "Je la ferais sûrement demain"	23
	Sans ajouter Inchâ Allah : "Si Dieu le veut", et évoque ton Seigneur quand tu oublies et dis : "Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène plus près de ce qui est correct".	24

Exemple de différence de ponctuation -voyellisation- du texte écrit -Mushaf d' Uthman- correspondant à 2 variantes de lectures -toutes deux validées par le prophète Mohammad (sbdl)- :

Lecture transmise par Warch		Lecture transmise par Hafs
	Versets communs de la 1ère sourate du Qoran : "La Fatihah" ou "L'ouverture" (composée de 7 versets, elle est lue dans chaque cycle ou rak'at de prière)	
n° verset spécifique :		n° verset spécifique :
1	<i>Au nom de Dieu</i>	1
2	<i>le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux</i>	2
	<i>Louange à Dieu, Seigneur de l'Univers</i>	
3	<i>Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux</i>	3
4		4
Le mot "maliki" selon la lecture occidentale (lecture transmise par Warch) se lit "maliki" sans prolongation de la première syllabe : il signifie alors "Souverain". (d'après "Introduction to the Study of the Qoran", p 21, de Mawdoûdi) c'est à dire "Souverain-Roi" à qui appartient -seul- le royaume de ce monde et celui de l'au-delà en même temps qu'Il possède la Puissance parfaite	Maître (ou Souverain) du jour de la rétribution	Le mot "maliki" selon la lecture orientale (lecture transmise par Hafs) se lit "mâliki" en prolongeant la première syllabe : il signifie alors "Maître". (d'après "Introduction to the Study of the Qoran", p 21, de Mawdoûdi) c'est à dire "Maître-Possesseur" des âmes et des esprits en même temps qu'Il exerce Son autorité et Sa Puissance sur toute chose

5	<i>C'est Toi Seul que nous adorons et c' est Toi Seul dont nous implorons le secours</i>	5
6	<i>Guide nous dans le droit chemin,</i>	6
7	<i>le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs,</i>	7
	<i>non pas de ceux qui ont encouru Ta colère,</i>	
	<i>Ni des égarés.</i>	

Très tôt -rappelons que dès le II ième S, 7 lectures furent standardisées dont celle de Nâfi' (785/169 H) transmise par Warch (812/197 H) et celle de 'Asim (744/127 H) transmise par Hafs (796/180 H)-, **les différentes lectures ont fait l'objet d'un enseignement extrêmement précis et rigoureux, dans un souci constant de fidélité à la révélation qoranique. Au total, quatorze lectures ont été retenues comme exactes. Autrement dit, selon les théologiens musulmans, le Prophète Mohammed avait validé au moins quatorze manières différentes de psalmodier le Qoran.**

Les lectures sont ainsi divisées comme suit d'après Souyouâtî, dans son Itqân (tome I, p 77):

- 1. Les moutawâtir ou notoires (lectures transmises par de nombreuses personnes), au nombre de 7: elles incluent les 2 lectures bien connues de Hafs et de Warch.**
- 2. Les ahad du type Mash'hûr ou réputées, au nombre de trois, et elles remontent jusqu'aux Compagnons du prophète.**
- 3. Les châdh (exceptionnelles), qui remontent seulement jusqu'aux tâbi 'oûn (descendants directs des Compagnons), au nombre de quatre.**

Les écoles musulmanes ont établi trois critères pour accepter une lecture (qirâ'a) et trois critères pour préférer certaines par rapport à d'autres. La meilleure transmission est bien sûre du genre moutawâtir. Les trois critères pour accepter les autres lectures sont :

- 1- la chaîne de transmission remonte fiablement jusqu'au Prophète (BSDL).**
- 2- le contenu de la lecture est conforme à la Vulgate d'Othman, c'est-à-dire au premier corpus écrit officiel du Qoran.**

3- la lecture est conforme aux règles du système phonétique, morphologique ou grammatical de la langue arabe.

Les trois critères de préférence sont :

1- L'exactitude vis-à-vis de la grammaire arabe.

2- La concordance avec le texte écrit de Othmân.

3- Lue par la majorité des musulmans.

Seuls les 2 premières catégories de lectures (Mutawâtir et Mash'hûr) peuvent être récitées en tant que texte coranique; il s'agit au total de 10 lectures standardisées par les 10 écoles suivantes :

Celles de Ibn Kathîr (mort en 120 de l'hégire), de Nâfi' (mort en 169 de l'hégire), de Ibn 'Amir (mort en 118 de l'hégire), de Abû 'Amr (mort en 154 de l'hégire), de Hamza (mort en 156 de l'hégire), de 'Asim (mort en 127 de l'hégire), de Kissâ'i (mort en 189 de l'hégire), de Ya'qûb (mort en 225 de l'hégire), de Khalaf (mort en 229 de l'hégire) et de Abû Ja'far (mort en 130 de l'hégire).

Les chaînes de transmission de chacune de ces écoles remontant de leur référent jusqu'au Prophète sont visibles dans An-Nashr fil-qirâ'ât il-'ashar, de Ibn ul-Jazarî.

Remarque :

(d'après A A Lala, auteur du site "La Maison de l'Islam", article n°344: "Les copies uthmaniennes incluent-elles toutes les variantes enseignées ?")

La graphie des copies "uthmaniennes" inclut une partie conséquente mais non pas la totalité des variantes de récitation relatives à ces versets et non abrogées par le Prophète lors de la dernière année de sa vie terrestre : par exemple, celle de Ibn Mas'ûd !

Il s'agit des variantes qui relèvent des catégories qui ne pouvaient être englobées avec les autres dans une même graphie (il s'agit des catégories numérotées 3, 6 et 7 citées plus haut)

Si les variantes relatées par Ibn Mas'ûd et d'autres Compagnons ne peuvent plus être récitées en tant que texte coranique, c'est donc, pour nombre d'entre elles, à cause du consensus des Compagnons sur la nécessité, pour pouvoir réciter une variante enseignée par le Prophète, de pouvoir la lire à partir du "socle" des copies uthmaniennes.

En effet, le Calife se trouvait alors face à deux possibilités : soit il ne faisait rien et les malentendus à propos des variantes du texte coranique allaient s'amplifiant ; soit il universalisait un seul type de copie mais devait pour cela se résigner à ne pas pouvoir y inclure certaines variantes de récitation relatées du Prophète. Il n'eut d'autre choix que la deuxième solution (cf. *Fath ul-bârî*, tome 9 p. 39).

Bibliographie :

1. "Science du Qoran" de A Godin; chap 5 : compréhension du texte, éd Al Qalam, 1992, p 147-152 : variétés de modes (ahroûf, pluriel de harf) et p 153-158 : les différentes lectures (qirâ'ât, pluriel de qirâ'a).
2. "Le soleil se lève à l'occident" de Farid Gabteni, éd Al Bouraq, 1999, p 24-30 : un seul Qoran, plusieurs lectures.
3. "Mohammad tajwid", livret (en arabe) précisant les règles de psalmodie (tajwid) du chapitre 'amma du Qoran selon la lecture de Hafs.
4. "Mohammad tajwid", livret (en arabe) précisant les règles de psalmodie (tajwid) du chapitre 'amma du Qoran selon la lecture de Warch.
5. "Une approche du Qoran par la grammaire et le lexique" de Maurice Gloton, éd Al Bouraq, 2002, p 696 : sens des termes arabes "mâlikoun" (souverain, possédant, possessif, propriétaire . . .) et "malikoun" (qui détient l'autorité, roi, qui possède, détient les possessions).
6. "Les Noms Divins expliqués aux enfants (10-15 ans)" de Irène Rékad, éd Ennour, 2004, p 45-47 : sens des Noms divins "*malik*" (Souverain, roi) et "*mâlik*" (Maître-Possesseur des âmes et des esprits).
7. "Les plus beaux Noms de Dieu" de M. Metwalli Al Sha'rawi, éd Essalam, 2005, traduit par M.C. Belamine, p 104 : sens du nom d'agent "mâlik" (possesseur ou détenteur d'une chose) et sens du Nom divin "Al malik" (le Roi, celui qui détient la royauté de toute chose et qui possède tout ce qui existe dans cet univers) lequel est aussi dérivé du verbe "malaka" (détenir une chose et en avoir l'usage exclusif).

5^{ÈME} PARTIE : LE MANUSCRIT DE SAMARKAND

C'est la copie qui est gardée à Tachkent en Ouzbékistan (ex URSS). Ce pourrait être le manuscrit de l'Imam ou une des autres copies faites à son époque.

*Le Manuscrit de Samarkand est plus vieux que l'an 68 de l'Hégire, soit 688 après J-C (la formule pour passer du calendrier grégorien AD au calendrier hégirien AH est: $AH = 1,030684 * (AD - 621,5643)$ ainsi l'an 688 après J-C correspond à l'an 68 de l'Hégire comme $1,030684 * (688 - 621,5643) = 68$) ou encore moins de 56 ans après la mort du prophète (ﷺ).*

L'écrivain de " l'History of the Mushaf of `Uthmân in Tashkent " donne un grand nombre de preuves appuyant l'authenticité du manuscrit. Ce sont, à part les rapports historiques qui le suggèrent, les suivantes :

- Le fait que le moushaf soit écrit dans un type d'écriture utilisé lors de la première moitié du premier siècle de l'Hégire.
- Le fait qu'il soit écrit sur parchemin de gazelle, alors que les copies du Coran étaient plus tard écrites sur des feuilles ressemblant à du papier.
- Le fait qu'il n'ait pas de signes diacritiques, lesquels furent introduits environ à la huitième décade du premier siècle de l'Hégire ; donc le manuscrit a dû être écrit avant cela.

Le fait qu'il n'y avait pas les symboles de voyelles introduits par al-Dou`âlî, qui mourut en 68 de l'Hégire; Il est donc plus ancien que cela.

(en fait, si le grammairien al-Dou`âlî est considéré comme l'initiateur de l'utilisation des voyelles en arabe-représentées par des accents- , ce n'est que 8 ans après sa mort que les voyelles furent utilisées pour la première fois dans l'écriture du Qoran)

Le Mushaf d'Othman ne comporte ni signes diacritiques, ni voyelle.



Remarque à propos des points diacritiques :

(d'après A A Lala, auteur du site "La Maison de l'Islam", article n°183 : "Les manuscrits de Sanaa : une remise en cause de l'immuabilité du Coran ?")

Il est faux de dire que les points diacritiques étaient alors inconnus :

Muhammad Hamidullah a révélé l'existence d'un papyrus (découvert en Egypte et conservé à Vienne) où figurent des points diacritiques, et qui remonte au second calife, Omar (634-644)

(Préface à la traduction du Saint Coran, Muhammad Hamidullah).

C'est donc volontairement que Uthman ne fait pas inscrire les points diacritiques : l'objectif est de permettre la récitation de plusieurs variantes rapportées du Prophète, qu'on peut retrouver à partir du même "socle" (cf. *al-Itqân*, p. 238, *Fath ul-bârî*, tome 9 p. 39). La graphie uthmanienne sans points ni voyelles permet ainsi de retrouver les deux réceptions "nanshuruhâ" / "nunshizuhâ" dans le texte coranique en 2/259. Pour ce qui est des voyelles longues, si la totalité d'entre elles n'est pas indiquée, c'est aussi de façon volontaire, avec le même objectif ; ainsi, dans la sourate al-Fâtiha (la première sourate) par exemple, l'écriture "mlk" au lieu de "mâlîk" permet de retrouver les variantes "malik" (comme le montre l'écriture) et "mâlîk" (en considérant que la lettre "alif" est sous-entendue – *muqaddar* – puisque l'alphabet arabe est consonantique : voir *al-Itqân*, p. 238). De même, l'écriture "ql" (sans le "alif") permet les variantes "qâla" et "qul" en 21/112. Dans cette même sourate 21, c'est cependant bien "qâl" (avec le "alif") qui est écrit dans les versets 63 et 66 : il n'y a ici pas l'existence de variantes enseignées par le Prophète, donc pas le besoin d'en permettre la lecture à partir de la graphie des copies.

Les copies étaient alors imprécises, nous objecte-t-on (c'est A Lala qui parle). En fait non, car ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les musulmans des premiers temps ne se contentaient pas de posséder une copie pour réciter le Coran. Ils utilisaient celle-ci comme support, mais avaient également recours à son nécessaire complément : l'apprentissage auprès d'un maître qualifié. Hamidullah écrit à juste titre : "*Savoir lire et posséder une copie du Coran ne suffisait pas. Il fallait étudier auprès des maîtres attitrés et obtenir un certificat de l'authenticité de la copie comme de la connaissance de la part de l'élève. Cette méthode a subsisté jusqu'à nos jours : à la fin des études, le maître octroie un diplôme mentionnant toute la chaîne de ses maîtres, et des maîtres de ses maîtres, jusqu'au Prophète et attestant la conformité de la récitation à ce que lui-même a appris de son maître*" (Préface à la traduction du Saint Coran, Muhammad Hamidullah). Raison pour laquelle, bien que "mlk" soit écrit dans la sourate an-Nâs (sourate 114) exactement comme dans la sourate al-Fâtiha, seule la récitation "malik" existe dans la sourate an-Nâs, alors que dans la sourate al-Fâtiha nous avons deux réceptions : "mâlîk" et "malik".

On ne connaît pas exactement combien de copies du Coran ont été faites du temps de `Othmân, mais Souyouûti a dit : "Celles qui sont bien connues sont au nombre de cinq" Ceci exclut sans doute la copie que `Othmân garda pour son usage personnel. Les villes de la Mecque, de Damas, de Coufa, de Bassora et de Médine reçurent chacune une copie.

La petite histoire de ce Manuscrit.

Il y a des références dans la littérature arabe ancienne sur ce sujet, concernant le devenir de chaque copies.

Concernant la copie d'Uthman, désignant la copie que `Othmân conserva personnellement, l'on raconte qu'il fut tué en train de le lire. (Ibn Sa`d, Al-tabaqât al-koubra, III, (1) , p 51-52)

Selon certains, les Omayyades l'emportèrent en Andalousie , d'où il parvint à Fès (Maroc) et selon Ibn Batoûta il y était au huitième siècle de l'Hégire, et il y aurait des traces de sang. Du Maroc, il semblerait qu'il ait trouvé son chemin jusqu'à Samarkand.

Grâce à des informations plus récentes, on peut résumer de la façon suivante le chemin parcouru par le manuscrit de l'imam Uthman, que nous relate Makhdoûm, dans son livre p 22: "Tarîkh al-moushaf al- `Othmânî fi Tachkent:

Cette copie arriva à Samarkand en 890 de L'Hégire (1485) et y resta jusqu'en 1868. Puis il fut emporté à Saint Pétesbourg par les russes en 1869. Il y resta jusqu'en 1917. Un orientaliste russe en donna une description détaillée, disant que de nombreuses pages avaient été endommagées et que certaines manquaient. Un facsimilé, environ 50 copies, de ce moushaf fut produit par S. Pisareff en 1905. Des copies furent envoyées au Sultan Ottoman `Abdoul Hâmid, au Chah d'Iran, à l'Emir de Boukhara, à l'Afghanistan, à Fès et à certaines personnalités musulmanes importantes. Une copie est maintenant conservée à la bibliothèque de l'Université de Colombie (U.S.A.).

(The Muslim World, Vol. 30 (1940), pp. 357-8.)

Le manuscrit fut ensuite remis à sa place première et revint à Tachkent en 1924, où il est resté depuis. Apparemment les autorités soviétiques en ont fait des copies ultérieures, qui sont présentées de temps en temps à des visiteurs, des chefs d'états musulmans ou d'autres personnalités importantes. En 1980, des photocopies d'un tel fac-similé furent produites aux Etats-Unis, avec un avant-propos long de deux pages écrit par M. Hamidullah.

Extraits tirés des "sciences du Qoran" d'Asmaa Godin, p80, 82, 83 et 84 et de M A Khan dans son "introduction à la civilisation musulmane" p 13 et 25.

6^{ÈME} PARTIE : " LE CHIISME EN QUESTION" DE MOHAMMED PATEL

tiré du site <http://www.muslimfr.com>

Le Chiisme existe depuis les premiers temps de l'Islam. Pour bien comprendre le phénomène qui a été à l'origine de sa naissance, il est nécessaire de revenir en arrière, au tout début de notre histoire. Lorsque l'Islam fut présenté par le Prophète (sallallahou alayhi wa sallam) à l'humanité, les premières personnes à l'accepter manifestèrent une ardeur et une dévotion exceptionnelle pour la propagation et la protection de cette religion. Résultat: Elle connut une progression fulgurante en un laps de temps relativement court.

Face à ce phénomène, la haine et la rancœur des ennemis et des opposants envers ce nouveau message révélé de Dieu ne cessa de grandir. Ne pouvant en découdre avec les musulmans sur les champs de bataille, ils décidèrent de recourir à d'autres moyens plus dissimulés pour essayer de détruire l'Islam. Pendant la période des deux premiers Califes (Abou Bakar (radhia Allahou anhou) et Oumar (radhia Allahou anhou)), les différentes conspirations qu'ils montèrent ne purent être menées à leur terme, en raison du grand nombre de Compagnons (radhia Allahou anhoum) encore présents. A la fin du troisième Califat, celui de Ousman (radhia Allahou anhou), la situation de la communauté musulmane était déjà assez différente: la génération des Compagnons du Prophète (sallallahou alayhi wa sallam) avait commencé à disparaître. Les ennemis de l'Islam comprirent que le moment qu'ils attendaient était enfin venu. Un certain nombre de mouvement apparut alors au sein de la "oummah" avec comme but inavoué de créer la division entre les croyants. Pour ce faire, certaines personnes acceptèrent l'Islam en apparence (tout en dissimulant leur animosité envers elle au fond de leur cœur) afin de mieux réussir leur travail de destruction. Un d'entre eux était un Yéménite, nommé Abdoullah Bin Saba. Il fut justement celui qui provoqua la plus importante scission au sein de la communauté musulmane, en étant à l'origine d'un nouveau mouvement: le Chiisme (ou "Chi'at-é-Ali", parti de Ali). Abdoullah Bin Saba commença à répandre parmi les musulmans un certain nombre de notions totalement fausses concernant Ali (radhia Allahou anhou) et ses descendants. Il prétendit ainsi au début, que Ali (radhia Allahou anhou) avait la prééminence par rapport à tous les autres Compagnons (radhia Allahou anhoum), qu'il était celui qui avait été désigné secrètement par le Prophète (sallallahou alayhi wa sallam) personnellement pour le succéder

après son départ de ce monde et que les autres Compagnons (radhia Allahou anhoum) lui avaient privé de cette fonction qui lui revenait de droit (son intention première était ainsi de raviver les différents de nature raciale et tribale entre les musulmans afin de les diviser), qu'il détenait des pouvoirs exceptionnels qui faisait de lui l'égal du Prophète (sallallahou alayhi wa sallam), et il en arriva même à convaincre quelques uns que Ali (radhia Allahou anhou) était l'incarnation humaine de Dieu. Bien que les musulmans dans l'ensemble (avec à leur tête Ali (radhia Allahou anhou) lui-même) rejetèrent catégoriquement et condamnèrent avec la plus grande fermeté toutes ces fausses allégations, il y eut quand même un certain nombre de personnes qui y apportèrent foi. Ils se déclarèrent ainsi comme faisant partie du "Chi'ate Ali" (littéralement "parti de Ali (radhia Allahou anhou)"), et à ce titre, ils se proclamèrent comme étant les véritables défenseurs de la famille du Prophète (sallallahou alayhi wa sallam). Peu à peu, leur nombre commença à grandir, surtout parmi les habitants de Madâ'in, ville où Abdoullah Bin Saba avait été exilé. Cependant, comme Ali (radhia Allahou anhou), qui était alors Calife, rencontrait à la même époque un certain nombre de difficultés pour unir les musulmans et éliminer tout foyer de division politique, il ne put prendre des mesures supplémentaires contre Bin Saba et ses adeptes. Ce qui les permit d'affermir leur mouvement, qui ne cessa d'exister à travers l'histoire, jusqu'aujourd'hui. Ce qui commença ainsi comme une revendication politique se muta peu à peu en un nouveau mouvement religieux. Il est à noter que les Chiïtes se sont divisés au travers l'histoire en un grand nombre de sectes. Les plus connues sont les suivantes: les Chiïtes duodécimains, les zaydites, les ismaéliens. La principale source de divergences entre ces différents mouvements porte sur la désignation des Imams. *(Alors que pour les "Ahlou-sounnah wal Jama'ate" (appelés aussi les "Sounnites", qui représentent la grande majorité des musulmans) l'Imam n'a pour fonction que de diriger la prière, pour les Chiïtes au contraire, l'Imâm a une fonction autrement plus importante. Selon eux, l'Imamat est un concept qui participe de la foi, au même titre que la foi en un Dieu Unique. Toujours selon eux, l'Imâm représente l'unique source d'autorité spirituelle, temporelle et politique pour la communauté musulmane dans son ensemble. Cette autorité leur est confiée par décret divin, et il détient des pouvoirs miraculeux et une connaissance de l'Invisible, comparable à celle de Dieu. L'Imam est à leur yeux un être infallible, qui représente le lien indispensable entre Dieu et les hommes. L'obéissance due à l'Imâm doit être totale. Dans le Chiïsme, l'Imâm est héréditaire; le premier Imam était Ali (radhia Allahou anhou), tandis que le dernier est Mouhammad "Al mahdi al mountazar" ou encore l'"Imam caché", qui reviendra sur terre à la fin des temps pour rétablir la justice.)* Alors que les duodécimains croient en la prééminence de douze Imams, les zaydites eux ne sont partisans que de cinq, tandis que les Ismaéliens sont septimains (partisans de sept Imams).

Le Sounnisme (qui représente l'orthodoxie musulmane) s'oppose au Chiisme sur de très nombreux aspects. Déjà, sur la question de la succession du Prophète (sallallahou alayhi wa sallam), les sounnites reconnaissent que l'ordre suivi a été le bon et que Ali (radhia Allahou anhou) n'avait pas de prééminence par rapport aux deux premiers Califes. Ainsi, toute la théorie d'une éventuelle privation de pouvoir légitime à Ali (radhia Allahou anhou) par les Compagnons (radhia Allahou anhoum) est totalement rejetée. Par ailleurs, comme nous y avons fait allusion précédemment, Ali (radhia Allahou anhou) avait dénoncé de son vivant toutes les croyances hérétiques qui le concernait. *(Beaucoup de chiïtes interprètent ceci comme une dissimulation de la vérité à son sujet par Ali (radhia Allahou anhou), de peur de représailles... Comment pourrait-on concevoir qu'Ali (radhia Allahou anhou), le "Lion de Dieu", réputé pour son immense courage, ait pu cacher une "vérité" si importante, par peur...??)* A part cela, il existe encore de nombreuses différences fondamentales entre le Sounnisme et le Chiisme, aussi bien sur le plan de la foi que celui des pratiques. Notons enfin pour conclure, qu'un certain nombre de sectes parmi les chiïtes ne peuvent être considérées comme musulmanes, à cause de leurs croyances s'opposant aux principes essentiels et fondamentaux de l'Islam.

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

7^{ÈME} PARTIE : LE CHIISME EST LA PLUS ANCIENNE SECTE DE L'ISLAM.

Ses partisans affirment que la succession au pouvoir revient en priorité aux membres de la famille du Prophète (BSDL) et parmi ces membres vient en premier lieu Ali ibn Abi Taleb (DAS).

Les 4 premiers califes appelés "les califes bien-guidés" (Que Dieu soit satisfait d'eux) ont été choisis suite à une consultation des compagnons du prophètes et un vote:

il en a résulté qu'Ali, cousin et gendre du prophète a été le 4ième. Mais certains musulmans ont désapprouvé le choix du calife par cette méthode et ne reconnaissent pas la légitimité des 3 califes précédents Ali.

"Au lendemain de la disparition du prophète, les médinois se réunirent dans la grande salle du clan des Banû Sâ'ida, afin d'envisager sa succession . . . Après délibération, Abou Bakr fut élu à une grande majorité, tant par les Ansar que par les Mohâjiroun. Néanmoins, une majorité d'opposants subsista ! . . . Lorsqu'il fut sur le point de mourir, il convoqua les

principaux Compagnons afin d'envisager sa succession. Après la délibération d'usage, Abou Bakr désigna Omar pour lui succéder. Il dicta le décret à Othman, lequel en fit lecture aux musulmans qui, tous, lui prêtèrent serment . . . Omar demanda -avant de succomber à ses blessures par un Zoroastrien- à 6 des plus éminents Compagnons, dont Ali et Othman, de se réunir et de désigner parmi eux le futur calife. A ce comité restreint succéda une consultation collective qui désigna Othman . . . Pour des raisons politiques, il fut l'objet de nombreuses réprobations et d'un complot initié par Ibn Sabâ, l'un des pères du chiisme" (d'après "La venue du Mahdi selon la tradition musulmane" de M Benchili, éd Tawhid, 2006, p 78-79)

Quand Othman périt assassiné, Ali fut élu comme 4 ième calife en 656 (d'après le dictionnaire encyclopédique de l'Islam de Cyril Glassé; Shi 'isme p367, éd Bordas, 1989).

Comme tous les fils du prophète ont décédé dans leur jeune âge, son cousin Ali selon cette faction minoritaire aurait dû succéder en premier au prophète (sur lui la paix de Dieu et sa bénédiction).

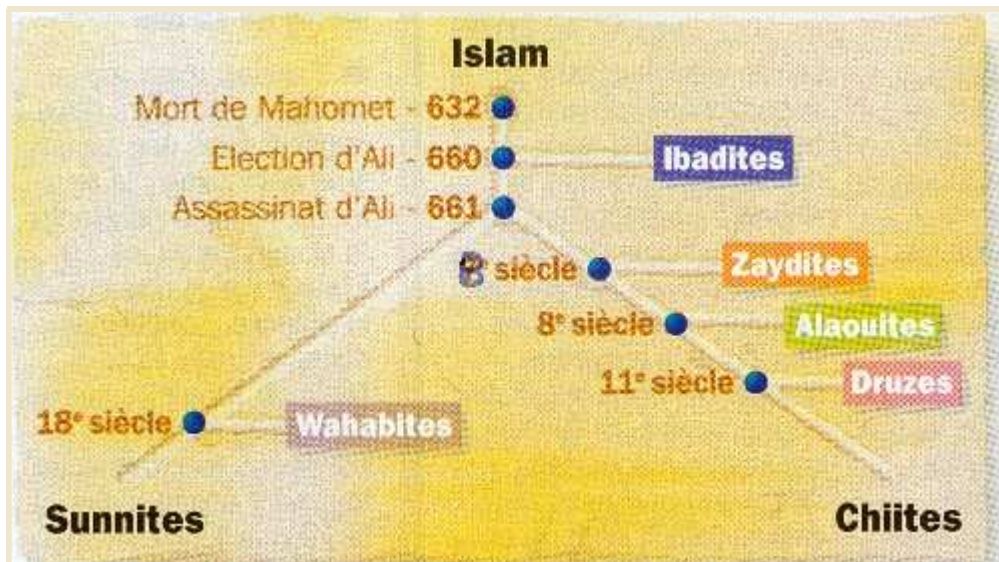
Les chiïtes (terme dérivé de shî'at Ali ou partisans d'Ali) ne concernait à l'origine qu'un cercle restreint d'une douzaine d'hommes qui défendait la candidature de Ali ibn Abi Talib au califat.

"Il convient de différencier les vrais des faux partisans d'Ali. Les premiers militèrent pour un califat issu des gens de la Maison du prophète (SBDL), les "Ahl al Bayt" -les biographes sunnites (qui suivent la sunnah ou tradition du prophète lequel n'a désigné aucun successeur et n'a jamais privilégié les liens de sang mais plutôt le consensus ou ijma) leur ont tous consacré une biographie des plus élogieuses- ! Les autres sont des hypocrites qui profitèrent de la notoriété des Alides (partisans d'Ali) à des fins personnelles ou idéologiques. Ils ont pour particularité d'être leurs contemporains ".

(d'après "La venue du Mahdi selon la tradition musulmane" de M Benchili, éd Tawhid, 2006, p 90)

Les chiïtes formèrent leur école à la fin du califat d'Othman (DAS).

Leur secte se développa et grandit dans la période de Ali, que Dieu ennoblisse son visage. Etant donné sa considération exceptionnelle chez les musulmans. Ils se mirent à propager leur secte parmi les gens.



C'est à propos du khalifat (la succession au pouvoir) que la discorde fut la plus forte entre les Musulmans et c'est à la suite de cette discorde que se constituèrent trois des plus grandes sectes de l'Islam :

Du parti de Ali naquit le "chiisme" où l'on pense que celui qui a le plus de droit de succéder au Messager de Dieu (BSDL) est Ali ibn Abi Taleb.

Tous ceux qui étaient mécontents de Ali formèrent les "Kharijites" qui disent que le successeur doit être librement choisi par les Musulmans (le rameau subsistant des kharijites aujourd'hui porte le nom d'ibadisme. Ces derniers reprochèrent à Ali d'avoir accepté un arbitrage avec Mu'awiya et l'assassinèrent)

Ceux à qui répugna la division des musulmans formèrent la secte des "Mourji-ah" et ainsi de suite.

Leur désaccord dans les questions politiques fut la cause de leur désaccord dans celles de la religion. Les partis se transformèrent ainsi en sectes religieuses ayant chacune ses propres opinions.

(d'après "Clarification de la foi musulmane" de Cheikh H Ayyoub; Addenda p 250-256, éd OKAD, 1991)

Quand vint la période Omeyade (dynastie de calife, de père en fils dont le premier fut Mu'awiya –fils de Abu Soufian- ! ce dernier impatient de venger l'assassinat du calife Uthman -un proche de sa famille- tandis que le nouveau calife Ali voulait attendre d'asseoir son autorité avant de pouvoir s'en prendre aux semeurs de troubles/fitna, a refusé de porter allégeance au califat d'Ali avant que ce dernier soit assassiné par des kharijites puis quand les musulmans voulurent choisir le fils de 'Ali : Hassan comme nouveau calife, celui-ci se désista en faveur de Mu'awiyya dans le souci de préserver l'union des musulmans) **où les descendants de Ali furent opprimés** (par les Omeyades lors du califat de Yazid, fils de Mu'awiya, désireux de les empêcher de rassembler les musulmans autour d'eux pour la succession au califat) **et que les gens virent en Ali et ses enfants des martyrs de cette injustice, l'école chiite ne fit que s'étendre et ses adeptes devinrent plus nombreux.**

" L'émotion très forte de l'assassinat d'un Ali particulièrement bien-aimé par le Prophète (et par les Sunnites aussi d'ailleurs), et les assassinats de ses deux fils, petits-enfants du Messenger transformèrent la logique de l'amour en une logique de haine.

Les Chiïtes adoptent une attitude à l'antipode de celle des Sunnites et excluent tous les Compagnons du cercle spirituel assimilant les dernières générations aux premières dans une alchimie mystique.

On hait Yazid fils de Mu'awiya -il fut l'instigateur de l'empoisonnement de Al Hassan, fils de Ali et petit fils du prophète, lequel, élu calife à la mort de son père, abdiqua en faveur de Mu'awiya en 41 après l'hégire après avoir conclu un pacte avec lui- et on maudit rétrospectivement tous ceux qui l'ont précédé au pouvoir sauf Ali... C'est ainsi que les chiïtes ne reconnaissent aucun des 3 califes (Omar , Abû bakr, Uthman) précédant Ali. Inconsolables depuis la tragédie de Karbala (Husayn, fils cadet de Ali et petit fils du prophète, refusa de valider l'élection de Yazid lorsqu'il succéda à son père -les moeurs pervers et la piété douteuse de ce dernier étant de notoriété publique disent certains, par opposition à l'ébauche d'un califat héréditaire de père en fils selon d'autres personnes - et prit la tête d'une révolte contre l'opresseur omeyyade, et, assuré du soutien promis par les habitants de Kufah, lesquels se dérobèrent, fut massacré à Karbala par les soldats de Yazîd en 61 H/680 ap JC avec sa famille et tous ses partisans), les Chiïtes traduisent leur chagrin par un rejet en vrac de tous les Compagnons. Peu nombreux sont ceux qui trouvent parmi eux excuse à leurs yeux. "

(d'après "Toutes voiles dehors à la rencontre du message coranique" de N Yassine, éd Alter, 2003, p360 et d'après "La venue du Mahdi selon la tradition musulmane" de M Benchili, éd Tawhid, 2006, p 84-85)

Leurs principes:

(d'après "Clarification de la foi musulmane" de Cheikh H Ayyoub; Addenda p 250-256, éd OKAD, 1991)

a) L'Imamat (le poste de calife) ne fait pas partie des services généraux qui dépendent de l'avis de la nation mais c'est la pierre angulaire de la religion et la base de l'Islam. Il n'appartient pas à un prophète de fermer l'oeil sur cette importante affaire mais il doit plutôt leur désigner l'imam qui sera à l'abri des péchés, aussi bien; les petits que les grands.

b) Le messenger de Dieu (BSDL) a désigné Ali pour le califat par des textes qu'ils se transmettent et qu'ils interprètent à leur façon. Cependant les transmetteurs de la législation islamique et les spécialistes du hadith ne connaissent pas ces textes. C'est de là que naquit l'idée de la recommandation (ou legs) et on donna à Ali le nom du "recommandé" (ou du légataire). Il est imam par le texte et non par l'élection. Ali désigna à son tour son successeur et c'est ainsi que chaque imam désigna le sien.

SUR LE DROIT DE SUCCESSION DE ALÎ IBN ABÎ TÂLIB

Après la mort du Prophète, le problème de sa succession a été l'objet de grandes dissensions politiques au sein de la communauté. Les partisans de Ali, cousin et gendre **bien-aimé** de l'Envoyé de Dieu, ont tenté de revendiquer le droit de cette succession à Ali qui, selon eux, avait reçu du Prophète, avant sa mort, une sorte de testament oral, dans lequel ce dernier lui aurait confié, la succession et les rênes du **khalifat**.

Informée de ce **hadîth**, 'Aïsha réfuta ce testament du Prophète à 'Alî dans un récit transmis par certains compagnons dont **Ibn 'Abbâs** :

« Quand le Prophète **aurait-t-il** légué un tel testament oral à 'Alî ? J'ai été présente lors de la maladie et de l'agonie du Messager et ce jusqu'à son dernier souffle, alors quand aurait-il pu **le** lui dire ? »

(*D'après Fawzî, " Aïsha et la réglementation de la sunna, Édition Al-Khangî, 2001, le Caire, p 170)*

Aïsha fut en effet parmi les plus grands transmetteurs de *hadîths* du Prophète et devint la référence par excellence dans ce domaine et sa demeure à Médine se transforma avec le temps en un véritable centre d'études - le plus important de l'époque - où se retrouvaient narrateurs de *hadîths*, érudits, savants reconnus, chercheurs ou simples étudiants... Tous se bousculaient aux portes de Aïsha pour apprendre, comprendre, rectifier ou simplement écouter.

Les futurs spécialistes du *Hadîth* devaient absolument exposer, au préalable, leurs connaissances devant Aïsha pour correction et examen minutieux des versions et récits prophétiques. Abû Hurayra, lui-même réputé être le premier narrateur de *hadîths*, venait chez Aïsha et lui demandait d'écouter ses récits afin de les évaluer et de s'assurer de leur exactitude. Les musulmans obéissaient ainsi à l'injonction du prophète (de son vivant) : "Allez chercher la science auprès de cette rouquine " en désignant Aïsha.

L'imam az-Zarkashî a recensé soixante-quatorze *hadîths* transmis par les fidèles compagnons revus et corrigés par Âïsha.

L'Imam az-Zarkashî, savant né en 745 H (1344) qui a consacré une grande partie de sa vie à étudier les apports de Âïsha à la Tradition du Prophète, est le seul savant à lui avoir consacré tout un ouvrage dans lequel il relate en détail l'ensemble des corrections qu'a faites Âïsha aux récits des compagnons. Le livre en question a fait l'objet d'une étude récente par le Dr Rifat Fawzî 'Abdulmutalib : Imam az-Zarkashî, *La réponse aux rectifications faites par Âïsha aux compagnons*, Édition Al-Khangî, 2001, le Caire)

" Cet avis politique de Aïsha a eu une grande importance dans le débat sur la succession qui régnait à l'époque et elle a pu effectivement s'opposer aux incertitudes créées par cette polémique et éviter les fâcheuses conséquences qui auraient pu en découler, notamment lors des deux premiers khalifats de Abu Bakr et 'Umar.

L'imam Ali lui-même confirma, par la suite, les propos de Aïsha et renia lors d'un discours prononcé à Bassora, à l'occasion de sa nomination en tant que khalife, une quelconque succession léguée par le Prophète (cf le discours de 'Ali sur ce sujet dans "Aïcha et la réglementation" de Jihan Rif'at Fawzî, Maktabat al Khangî, 2001, en arabe, p 170).

Il expliqua que le Messenger n'avait laissé aucune directive concernant son héritier politique et précisa que si le Prophète lui avait fait la moindre allusion à cela il n'aurait jamais laissé Abu Bakr ou Umar prendre le pouvoir, car cela aurait été une trahison de sa part que de ne point respecter la volonté de l'Envoyé de Dieu, Faisant preuve comme à l'accoutumée d'un grand sens de l'éthique et d'intégrité morale.

Lors des périodes du khalifat d'Abû Bakr et de Umar, il témoigna d'une obéissance sans pareille, ce qui prouve que lui-même n'avait jamais prétendu à une telle succession politique."

(d'après Asma Lamrabet dans " Aïsha, épouse du prophète ou L'Islam au féminin " p 120)

c) Ali est, après le Messenger de Dieu (BSDL), la meilleure créature de Dieu dans ce monde et dans l'autre. Celui qui devient son ennemi ou qui le

combat est ennemi de Dieu sauf s'il s'avère qu'il s'est sincèrement repenti et s'il meurt en l'aimant.

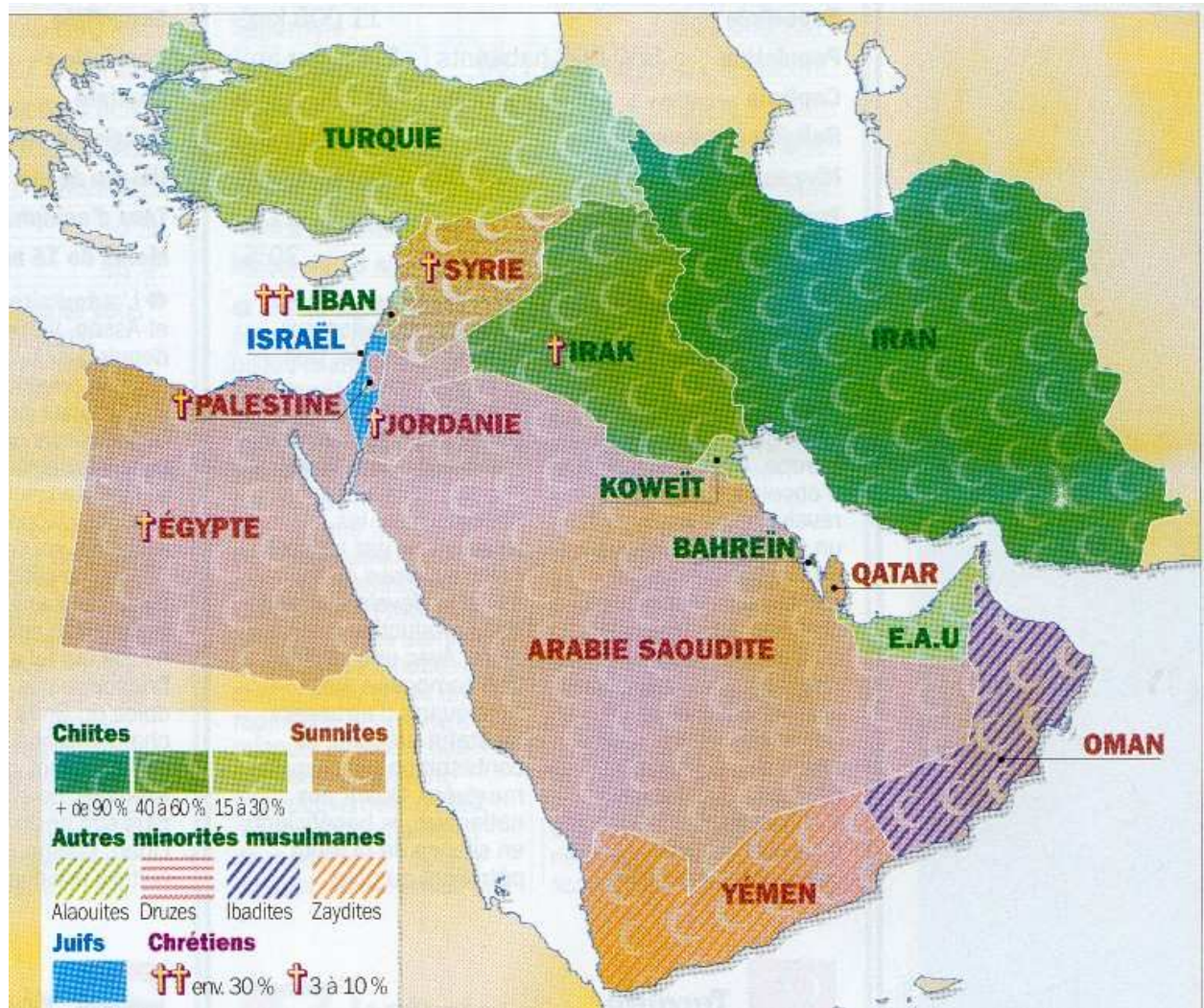
d) Dans le chiïsme il n'y a pas un seul degré mais c'est "une vaste nébuleuse qui comprends, en marge de la branche principale, les Imamites d'Iran, du Pakistan et du Liban (ou chiïtes duodécimains), des sectes extrémistes telles que les Alaouites (ou Nousayris dont les croyances mélangent philosophie grecque, christianisme et préceptes du Qoran), les druzes (adeptes de rites initiatiques et qui croient en la réincarnation étrangère à l'Islam) ou encore les ismaélites aux rites quasi-païen (ou Agha Khan) en autres parmi les plus connues... et des sectes modérés (les zaydites).

Ces derniers se contentèrent de lui donner (à Ali) leur préférence à tous les autres compagnons du Prophète sans accuser aucun d'eux de mécréance ou de rébellion à Dieu. Ils reconnurent la légalité de l'Imam qu'on a préféré malgré l'existence du meilleur. Ils dirent que le Prophète (BSDL) ne surpasse Ali que par le degré de la prophétie et qu'Ali a reçu de Dieu tous les autres honneurs qu'ils ont en commun.

Quant aux extrémistes, ils ne se contentèrent pas de lui donner la préférence par rapport à tous les autres compagnons et de le dire infallible, mais ils l'élevèrent au degré de la prophétie. Certains même en firent un Dieu en prétendant que Dieu s'est incarné en lui de même qu'il s'incarnera dans chacun de ses successeurs. Ainsi le chiïsme devint un milieu de culture propice à toutes les idées malsaines de retour de l'imam, de l'incarnation, de la métempsycose, de l'anthropomorphisme et de la non-clôture de la prophétie.

Ce qui est vraiment indiscutable c'est que le chiïsme fut un asile où se réfugiaient tous ceux qui voulaient démolir l'Islam à cause d'une animosité ou d'une rancœur, tous ceux qui voulaient introduire en Islam les enseignements de leurs ancêtres, juifs, chrétiens, zoroastriens et autres, et tous ceux qui voulaient l'indépendance de leurs pays et leur détachement de la nation islamique.

Toutes ces gens se servaient de leur soi-disant amour pour la famille du Prophète (BSDL) comme écran derrière lequel ils plaçaient tous ceux que leur dictaient leurs passions.



8^{ÈME} PARTIE : LE RÉCIT DE LA CRÉATION TELLE QU'ELLE EST DÉCRITE DANS LE LIVRE BIBLIQUE DE LA GENÈSE

Qu'est-ce que la Genèse ?

La Génèse (Gn) est le premier des 5 premiers livres de la Bible. Ces 5 livres appelés Pentateuque pour les chrétiens constituent également la Thora des juifs.

Tu sais en effet que les chrétiens ont repris à leur compte dans l'Ancien Testament les textes de la Bible hébraïque dont la Thora juive.

Les scribes du premier livre de la Bible, la Genèse, commencèrent leurs écritures en décrivant les opérations de la création de l'univers.

Ils écrivirent: (Gn 1.1-31)

Lorsque Dieu commença la création du ciel et de la terre, la terre était déserte et vide, et la ténèbre à la surface de l'abîme; le souffle (l'Esprit) de Dieu planait à la surface des eaux, et Dieu dit: "Que la lumière soit! " Et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne. Dieu sépara la lumière de la ténèbre. Dieu appela la lumière "jour" et la ténèbre il l'appela "nuit".

Il y eut un soir, il y eut un matin: premier jour.

Dieu dit: "Qu'il y ait un firmament au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux! " Dieu fit le firmament et il sépara les eaux inférieures au firmament d'avec les eaux supérieures. Il en fut ainsi. Dieu appela le firmament, "ciel".

Il y eut un soir, il y eut un matin: deuxième jour.

Dieu dit: "Que les eaux inférieures au ciel s'amassent en un seul lieu et que le continent paraisse!" il en fut ainsi. Dieu appela "terre" le continent: il appela "mer" l'amas des eaux. Dieu vit que cela était bon.

Dieu dit: "Que la terre se couvre de verdure, d'herbe qui rend féconde sa semence, d'arbres fruitiers qui, selon leur espèce, portent sur terre des fruits ayant en eux-mêmes leur semence! "

Il en fut ainsi..

Il y eut un soir, il y eut un matin: troisième jour.

Dieu dit: "Qu'il ait des luminaires au firmament du ciel pour séparer le jour de la nuit, qu'ils servent de signes tant pour les fêtes que pour les jours et les années, et qu'ils servent de luminaires au firmament du ciel pour illuminer la terre". Il en fut ainsi. Dieu fit les deux grands luminaires, le grand luminaire pour présider au jour, le petit pour présider à la nuit, et les étoiles. Dieu les établit dans le firmament du ciel pour illuminer la terre, pour présider au jour et à la nuit et séparer la lumière de la ténèbre. Dieu vit que cela était bon.

Il y eut un soir, il y eut un matin: quatrième jour.

Dieu dit: "Que les eaux grouillent de bestioles vivantes et que l'oiseau vole au-dessus de la terre face au firmament du ciel " ..

Dieu les bénit en disant: "Soyez féconds et prolifiques"..

Il y eut un soir, il y eut un matin: cinquième jour.

Dieu dit: "Que la terre produise des êtres vivants selon leur espèce: bestiaux, petites bêtes, et bêtes sauvages selon leur espèce". Il en fut ainsi..

Dieu dit: "Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance".. Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa; mâle et femelle il les créa.

Dieu les bénit et Dieu leur dit: "Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez-la" ..

Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon.

Il y eut un soir, il y eut un matin: sixième jour.

Pour simplifier, on peut ainsi résumer la situation:

- 1. Au premier jour: la lumière était créée, et "Dieu sépara la lumière (jour) de la ténèbre (nuit)".**

Le jour se composa: d'un 'soir' et d'un 'matin'.

- 2. Au deuxième jour: le ciel était créé, où il y avait des eaux inférieures et des eaux supérieures**

- 3. Au troisième jour: les eaux inférieures au ciel formaient la mer. La terre paraissait et produisait de la verdure, de l'herbe et des arbres fruitiers.**

- 4. Au quatrième jour: le soleil, la lune et les étoiles étaient créés, pour illuminer la terre et aussi pour séparer la lumière de la ténèbre!'**

Au cinquième jour: les bestiaux marins et les oiseaux étaient créés.

Au sixième jour: les bestiaux de terre et l'homme étaient créés.

D'après les vérités scientifiques acquises, A A Wahab met en évidence les 3 points critiques suivants :

(dans son livre "Dialogue transtextuel entre le christianisme et l' islam", éd Centre Abâad, 1987, p56)

- 1. Il est difficile d'admettre l'affirmation des scribes de la Bible selon laquelle la lumière fût créée au premier jour, tandis que les sources originales qui la produisent (directement comme le Soleil et les autres étoiles, ou indirectement comme la Lune) ne fussent pas encore créées jusqu'au quatrième jour.**
- 2. On ne peut pas dire que le Soleil et les étoiles fussent créés pour 'séparer la lumière de la ténèbre', car ils sont, tous, des sources d'illumination.**

3. On ne peut pas dire non plus qu'au troisième jour, la Terre produisît de la verdure, de l'herbe et des arbres qui portaient des fruits tandjs que le Soleil (le facteur essentiel ponr la vie des plantes) ne fût créé qu'au quatrième jour.

Conclusion:

Le texte que nous possédons de nos jours de l'Ancien Testament a donné sur les événements de la création des précisions qui ne sont pas acceptables du point de vue scientifique.

La multiplicité des sources entraîne des discordances et des répétitions !

Depuis 1854, on sait que l'arrangement des 5 premiers livres de la Bible s'étale sur plus de 3 siècles (du 9 ième siècle avant J-C au 6ième siècle avant J-C). (cf "le livre de la Bible: l'ancien et le nouveau Testament", éd Gallimard Jeunesse, 2003)

" Ainsi le Pentateuque apparait formé de traditions diverses réunies plus ou moins adroitement par des rédacteurs, ayant tantôt juxtaposé leurs compilations, tantôt transformés les récits dans un but de synthèse, mais en laissant cependant apparaître les invraisemblances et les discordances qui ont conduit les modernes à la recherche objective des sources.

Sur le plan de la critique textuelle, le Pentateuque offre l'exemple sans doute le plus évident des remaniements effectués par les hommes, à différentes périodes de l'histoire du peuple juif, des traditions orales et des textes reçus des générations passées. Ayant commencé au 10ième siècle ou au 9ième siècle avant J-C avec la tradition (ou source) yahviste qui prend le récit à partir des origines, celui-ci ne fait qu'ébaucher la destinée particulière d'Israël, comme l'écrit le R. P. de Vaux (dans son introduction générale précédant sa traduction de la génèse), pour la replacer dans le grand dessein de Dieu concernant l'humanité.

Il finit au 6 ième siècle avant J-C par la tradition (ou source) sacerdotale soucieuse de précision par la mention de dates et de généalogies.

"Les rares récits que cette tradition sacerdotale a en propre, écrit le R. P. de Vaux, témoignent de ses préoccupations légalistes : le repos sabbatique à la fin de la création, l'alliance avec Noé, l'alliance avec Abraham et la circoncision, l'achat de la grotte de Makpela, qui donne aux Patriarches un titre foncier en Canaan." Rappelons que la tradition sacerdotale se situe au retour de la déportation à Babylone et au moment de la réinstallation en Palestine à partir de 538 avant J-C. Il y a donc intrication de problèmes religieux et de problèmes de pure politique." (Source Maurice Bucaille dans son Livre "la Bible, le Qoran et la science", p26)

A propos du repos sabbatique à la fin de la création . . .

Comment s'étonner ainsi que le récit biblique de la création évoque sans la moindre ambiguïté la création en six jours suivis d'un jour de repos, celui du sabbat, par analogie avec les jours de la semaine, lorsqu'on sait que le texte sacerdotal du récit de la création de la Bible examiné ici fut écrit par les prêtres du temps de la déportation à Babylone (soit au VI^e siècle avant J-C) ?

Ce mode de narration par les prêtres répondait à des intentions d'exhortation à la pratique du sabbat : tout Juif devant, le jour du sabbat, se reposer y comme le Seigneur l'avait fait après avoir oeuvré durant les six jours de la semaine.

"On sait que ces prêtres ont repris les versions yahvistes et élohistes de la genèse et les ont remodelés à leur guise, selon leurs préoccupations propres dont le R P de Vaux a écrit que le caractère "légaliste" était essentiel" (d'après M Bucaille, "La Bible le Coran et la science", éd Seghers, 1976, p38)

Ces prêtres qui avaient les buts légalistes que l'on a précisés ont selon toute vraisemblance dans cet esprit, confectionné une narration appropriée à leurs vues théologiques.

De ce fait, ils ont mis leurs narrations en opposition avec la science, en intégrant dans les textes l'imagination ancienne concernant l'univers qui résultait de nombreuses conceptions erronées.

Quelle conséquence sur la crédibilité de la Bible ?

Les savants de la Bible, chrétiens et juifs, ont fait beaucoup d'études Bibliques dans les domaines littéraires, historiques, archéologiques, scientifiques, etc, d'où il en a résulté des conclusions très graves; à cet égard, l'Encyclopédie Britannique dit:

" Il est devenu clair que ces livres (de l'Ancien Testament) ne contiennent pas toutes les vérités; et celles que ces livres contiennent ne sont pas toutes réelles.
" (ENC BRT, 1960, vol 2, p501)

9^{ÈME} PARTIE : LE RÉCIT DE LA CRÉATION DU CORAN

La description dans le Qoran de la création des cieux et de la Terre n'est aucunement en contradiction avec la science contrairement au récit de la Bible.

A la différence de l'Ancien Testament, le Coran n'offre pas de narration d'ensemble de la création. A la place d'un récit continu, on trouve en de nombreux endroits du Livre des passages évoquant certains de ses aspects et donnant plus ou moins de précision sur les événements successifs qui l'ont marquée. Pour avoir une idée claire de la manière dont ces derniers sont présentés, il faut donc rassembler les fragments épars dans un nombre important de sourates.

Cette dissémination dans le Livre d'évocations d'un même sujet n'est pas particulière au thème de la création. Beaucoup de grands sujets sont ainsi traités dans le Coran, qu'il s'agisse de phénomènes terrestres ou célestes ou de questions concernant l'homme, qui intéressent le scientifique.

Maurice Bucaille déclare à ce propos dans son Livre "La Bible, le Qoran et la Science", p140.

Le Coran présente en deux versets une synthèse brève des phénomènes qui ont constitué le processus fondamental de la formation de l'univers:

"Les impies n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre étaient soudés, que nous les avons séparés, et que de l'eau nous avons fait provenir toute chose vivante ? Eh quoi ! ne croiront-ils donc point ?" (Sourate 21, verset 30)

Ce verset fait-il allusion au Big Bang ?

(version standard, selon laquelle, l'univers à ses débuts aurait été une masse initiale unique dont serait issu la matière et l'énergie)

Rappelons à cet effet que le verset 5 de la sourate 47 précise que le ciel est par Dieu constamment étendu, ce qui pourrait évoquer l'expansion de l'univers – une conséquence directe du Big Bang selon les scientifiques- !

Rien n'est sûr et la question reste posée !

Rends toi à la dernière annexe pour plus de détails sur le Big Bang –version standard-...

Maurice Bucaille déclare par ailleurs, que les versets faisant allusion aux phases de la création des cieux et celles de la création de la Terre sont extrêmement intriqués:

" Il m'a semblé qu'il existait un seul passage dans le Coran où une succession est nettement établie entre divers événements de la création. Ce sont les versets 27 à 33 de la sourate 79 :

'Seriez-vous plus ardu à créer ou le ciel que (Dieu) a construit ? Il a élevé bien haut sa voûte puis l'a ordonnée. Il a rendu obscure sa nuit et fait sortir le jour qui monte. Quant à la terre, après cela (ba'da dhalika) il l'a étendue. Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage. Quant aux montagnes, il les a rendues immobiles. (Tout cela) à titre de jouissance matérielle pour vous et vos bêtes de troupeau.'

Cette énumération des bienfaits terrestres de Dieu envers les hommes, exprimée en un langage qui convient à des agriculteurs ou à des nomades de la péninsule arabique, est précédée d'une invitation à réfléchir sur la création du ciel. Mais l'évocation du stade où Dieu étend la terre et la rend cultivable est située dans le temps très exactement après que l'alternance des jours et des nuits est réalisée. Il y a donc ici évocation de deux groupes de phénomènes, les uns célestes et les autres terrestres articulés dans le temps. La mention qui en est faite implique ici que la terre devait nécessairement exister avant d'être étendue et qu'elle existait par conséquent alors que Dieu construisait le ciel. Il se dégage alors la notion d'une concomitance des deux évolutions céleste et terrestre, avec intrication des phénomènes."

Le Qoran envisage donc, pour les étapes de la création du monde, de longues périodes de temps.

« La référence à la création des Cieux et de la Terre en six jours figure dans huit versets coraniques où notre Seigneur, que Son nom soit béni et exalté, dit –ce qui peut être traduit comme :

{Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la Terre en six jours, puis S'est établi "'istawâ" sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'Univers!} (TSC, 'Al-A'râf' : 54)

{Votre Seigneur est, Allah qui créa les cieux et la Terre en six jours, puis S'est établi "'istawâ" sur le Trône, administrant toute chose. Il n'y a d'intercesseur qu'avec Sa permission. Tel est Allah votre Seigneur. Adorez-Le donc. Ne réfléchissez-vous pas?}(TSC, 'Yûnus', 'Jonas' : 3)

{Et c'est Lui qui a créé les cieux et la Terre en six jours, - alors que Son Trône était sur l'eau, - afin d'éprouver lequel de vous agirait le mieux...}(TSC, 'Hûd', 'Hud' : 7)

{C'est Lui qui, en six jours, a créé les cieux, la Terre et tout ce qui existe entre eux, et le Tout Miséricordieux S'est établi "'istawâ" ensuite sur le Trône. Interroge donc qui est bien informé de Lui. } (TSC, 'Al-Furqân', 'Le Discernement' : 59)

{Allah qui a créé en six jours les cieux et la Terre, et ce qui est entre eux. Ensuite Il S'est établi "'istawâ" sur le Trône. Vous n'avez, en dehors de Lui, ni allié ni intercesseur. Ne vous rappelez-vous donc pas?} (TSC, 'As-Sajdah', 'La prosternation' : 4)

{Dis : "Reniez-vous (l'existence) de celui qui a créé la Terre en deux jours et Lui donnerez-vous des égaux? Tel est le Seigneur de l'univers, c'est Lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. (Telle est la réponse) à ceux qui t'interrogent. Il S'est ensuite n°1 adressé (cf note) au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la Terre: "Venez tous deux, bon gré, mal gré". Tous deux dirent: "Nous venons obéissants". Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction. Et Nous avons décoré le ciel le plus proche de lampes (étoiles) et l'avons protégé. Tel est l'Ordre établi par le Puissant, l'Omniscient.} (TSC, 'Foussilat', 'Les Versets détaillés' : 9-12)

Note n°1 :

Le sens le plus juste dit Tabari, du terme arabe « istawa » est celui de "s'élever au dessus et dominer" mais sans qu'il y'ai la moindre notion de déplacement, comme un roi ou un sultan s'élève au dessus de son pays et la domine (...)

Le sens de "se tourner vers" est erroné car cela signifiait que Dieu se détourne d'autre chose à moins que l'on admette également ce sens sans lui donner la moindre notion de déplacement : ensuite Il "se tourna vers" les cieux comme un roi "se tourne vers" son royaume pour y exercer son autorité.

Compte tenu de l'ensemble des commentaires de Tabari ce verbe ici traduit par «(Il) s'est adressé (au ciel)» pourrait être traduit par la périphrase suivante : " (ensuite Il) éleva Son autorité (vers les cieux)" .

{En effet Nous avons créé les cieux et la Terre et ce qui existe entre eux en six jours, sans éprouver la moindre lassitude.} (TSC, 'Qâf' : 38')

{C'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours puis Il S'est établi sur le Trône; Il sait ce qui pénètre dans la terre et ce qui en sort, et ce qui descend du ciel et ce qui y monte, et Il est avec vous où que vous soyez. Et Allah observe parfaitement ce que vous faites.} (TSC, 'Al-Hâdîd', 'le Fer' : 4)

La majorité des exégètes se sont mis d'accord sur le fait que les six jours de la

création des cieux et de la Terre signifient en fait six “étapes”, ou “faits”, ou “phases”, ou “épisodes” cosmiques consécutifs dont l’envergure n’est connue que par Allah (L’Exalté), et que ces jours ne peuvent nullement être de la même nature que les jours de la Terre puisque celle-ci n’était pas encore créée. C’est pourquoi les jours de la création des cieux et de la Terre ne sont pas décrits par l’expression coranique **“de ce que vous comptez”** qui revient dans d’autres versets désignant le jour terrestre.

Les six jours de la création tels que mentionnés dans le Saint Coran

Ces six jours ont été mentionnés en gros dans sept versets coraniques, et en détail dans quatre versets de la sourate 41 que notre Seigneur, que Son Nom soit Béni, le Tout Haut, a nommée “Foussilat” (‘Les Versets Détaillés’).

Un titre miraculeux, puisque cette sourate décrit en détail les phases de la création des cieux et de la Terre, témoignant ainsi de la toute-puissance divine, de la véracité du Coran, de l’authenticité du Message éternel de Sayedna Mohammad, que la Bénédiction et le Salut d’Allah soient sur lui, avec tout ce qu’il nous a transmis : les principes de la croyance, les piliers de la foi, la vérité de la révélation, la mise en garde contre la fin violente des nations qui ont péri jusqu’au dernier lorsqu’ils n’ont pas cru leurs messagers, persévéré dans leur désobéissance à Allah et leur corruption de la Terre, et ce par opposition aux pieux qui ont cru en leur Seigneur, en son message et ses prophètes.

La sourate contient onze versets cosmiques, considérés parmi les versets coraniques les plus miraculeux au niveau scientifique. Elle se termine par une promesse faite par Allah, le Tout Haut, à l’humanité toute entière, et aux polythéistes en particulier, qui stipule qu’à la fin des temps, quelques secrets de cet univers leur seront dévoilés afin de témoigner de la sincérité de ce qui a été révélé dans le Coran et de ce qu’Allah, Louanges à lui, a dicté au dernier de ses prophètes, que la bénédiction et le Salut d’Allah soient sur lui.

Les quatre versets (du verset 9 au verset 12) de la Sourate “Foussilat” ou sourate 41 indiquent que la création de la Terre préliminaire a précédé la phase de la création des sept cieux à partir du premier ciel qui était alors fumée. C’est pourquoi notre Seigneur, le Tout Haut, nous informe :

1. qu’il a créé la Terre en deux jours, c’est-à-dire en deux étapes, à savoir : le jour du raccommodage et le jour de la déchirure,
2. qu’Il, le Tout Haut, a fixé des montagnes au dessus d’elle, l’a bénie, et lui a assigné ses ressources en quatre jours (soit quatre phases consécutives).
3. Il a ensuite créé les cieux en deux jours (ou deux phases).

Une variété de phases, il est vrai. Mais quoiqu'il en soit, il suffit au Tout Haut, l'Omnipotent, d'ordonner à toute chose d'être pour qu'elle existe.

Or cette progression trouve son explication dans la raison profonde grâce à laquelle l'Homme comprend la loi divine de la création, et ce afin de la mettre en pratique pour peupler la Terre et assumer la responsabilité de l'héritage qu'il a recueilli.

Le lecteur de ces versets, quant à lui, risque de se tromper en considérant que la création de la Terre toute seule a pris six jours (soit six phases) et que celle du ciel a duré deux jours, ce qui fait huit jours en total, et contredit par la suite les nombreux versets qui assurent que la création des cieux et de la Terre a eu lieu en six jours seulement (ou six phases).

Cependant, comme la création du ciel et de la Terre est un seul processus enchevêtré, les deux jours de la création de la Terre sont donc les mêmes que ceux de la création des sept cieux. Ceci trouvera sa justification dans l'ordre divin énoncé à la fin des ces quatre versets et adressé à la fois au ciel et à la Terre.

—ce qui peut être traduit comme : **{Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la Terre: « Venez tous deux, bon gré, mal gré». Tous deux dirent : « Nous venons obéissants ».}** (TSC, 'Foussilat', 'Les Versets Détaillés' : 11)

Même si la majorité des exégètes contredisent cette conclusion, car ils considèrent que les deux jours de la création de la Terre sont déjà compris dans les quatre jours de la fixation des montagnes et de la distribution des ressources, ils sont unanimement d'accord sur le fait que le terme “ensuite” n'exprime pas un ordre chronologique postérieur plus relâché, mais il signifie que la phase de création des sept cieux est lointaine par rapport à la phase où Allah s'adresse au ciel qui était encore en fumée. Parce que “ensuite” ici désigne ce qui est loin, soit “là bas” par opposition à “ici” qui désigne le plus proche.

La preuve figure dans la sourate d'Al Naziaat' où Allah, “La Vérité”, que Son Nom soit Béni, le Plus Haut, dit —ce qui peut être traduit comme :

{Etes-vous plus durs à créer? ou le ciel, qu'Il a pourtant construit? Il a élevé bien haut sa voûte, puis l'a parfaitement ordonné; Il a assombri sa nuit et fait luire son jour. Et quant à la Terre, après cela, Il l'a étendue: Il a fait sortir d'elle son eau et son pâturage, et quant aux montagnes, Il les a ancrées, pour votre jouissance, vous et vos bestiaux. } (TSC, 'An-Nâzi'ât', 'Les Anges qui arrachent les âmes' : 27-33)

Ceci dit, il s'avère incontestable que :

1. Les quatre phases consistant à ancrer les montagnes, bénir la Terre et lui assurer des ressources alimentaires, équivalent à la phase où la Terre

préliminaire fut étendue, dans le sens de faire sortir son eau et son pâturage, c'est-à-dire la phase de composition de ses couches aqueuse et gazeuse.

2. Les deux autres jours de la création de la Terre, lesquels sont identiques aux deux jours de la création du ciel, signifient la création des composantes de la Terre préliminaire à l'intérieur du ciel qui était alors fumée.

La preuve en est dans le verset où Allah, Louanges à Lui, le Tout-Haut, dit –ce qui peut être traduit comme :

{Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la Terre: «Venez tous deux, bon gré, mal gré ». Tous deux dirent: «Nous venons obéissants». Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction. Et Nous avons décoré le ciel le plus proche de lampes (étoiles) et l'avons protégé. Tel est l'Ordre établi par le Puissant, l'Omniscient.} (TSC, 'Foussilat', 'Les Versets Détaillés' : 11-12)

Un autre verset le prouve, où Il, le Tout-Haut, énonce –ce qui peut être traduit comme :

{C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la Terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient.} (TSC, 'Al-Baqara', 'La Vache' : 29)

Sachant que l'emploi du verbe “créer” ici vient dans le sens de “déterminer les composantes de la Terre”.

Les six jours de la création selon la perspective des sciences acquises

D'après les spécialistes en matière de sciences acquises, les phases de la création de l'univers sont les suivantes :

1. La phase du corps préliminaire de base, à partir duquel le processus de la création a commencé (soit la phase du raccommodage),
2. La phase de l'explosion du corps préliminaire de base (ou la phase de la Déchirure ou la phase de la Fumée), et le début de l'expansion de l'univers,
3. La phase de la constitution d'éléments différents dans le ciel qui était alors fumée, et ce à travers la constitution de la matière et l'anti-matière, et la formation de noyaux d'Hydrogène, d'Hélium et un peu de Lithium,
4. La phase du détachement de tourbillons de couches de fumée lesquelles, à leur tour, se sont condensées l'une sur l'autre sous l'effet de la gravité pour former la Terre et le reste des corps célestes,

5. La phase où la Terre s'étend, ses couches aqueuse, gazeuse et rocheuse se composent, les stratifications des couches rocheuses de la Terre commencent à bouger, donnant lieu ainsi à :
 - la formation des océans, des continents et des montagnes,
 - la composition du Sol,
 - le commencement du cycle de l'eau autour de la Terre,
 - l'aplanissement de la surface de la Terre,
 - et l'emmagasinement des eaux souterraines sous cette surface.
6. La phase de la création de la vie sous ses formes les plus simples jusqu'à ses niveaux les plus diversifiés.

En fin de compte, Allah, Le Tout Haut, sait plus ce qu'Il a créé.

Les astronomes et les astrophysiciens estiment que l'âge de l'univers est environ de dix à quinze milliards d'années, alors que les géologues estiment que celui de notre planète est environ 4.6 milliards d'années, le même résultat auquel les scientifiques ont abouti après avoir analysé les roches et la poussière de lune. Il équivaut de même à l'âge des nombreux météores qui entrent dans l'atmosphère terrestre.

Il paraît que la grande différence entre les deux âges estimés pour la Terre et l'Univers revient au fait que l'âge estimé pour la Terre se limite au temps de l'induration de son écorce externe, et que cet âge ne couvre ni la phase préliminaire de la Terre, ni celle de la constitution de ses composantes qui étaient à l'origine de la formation de cette Terre préliminaire.

Les versets coraniques dans chacune des deux sourates : -"Al-Baqara" et "Foussilat"- indiquent que la création de la Terre a précédé la création des sept cieux à partir du ciel original qui était alors fumée. Ce qui pourrait indiquer à son tour la création des éléments de la Terre, phase qui serait suivie par la création de la Terre même sous forme de planète préliminaire qui a été ensuite étendue et mise sous sa forme actuelle, et ce, parce que la création des cieux et celle de la Terre constituent deux processus inhérents, dont aucun ne peut aucunement se détacher de l'autre.

Louanges à celui qui a révélé d'au dessus des sept cieux, et avant mille quatre cents années, son vrai dire sous cette forme interrogative, visant à réprimander les idolâtres et les mécréants –*ce qui peut être traduit comme :*

{Dis: «Renierez-vous (l'existence) de celui qui a créé la Terre en deux jours et Lui donnerez-vous des égaux? Tel est le Seigneur de l'univers, c'est Lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle, l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. (Telle est la réponse) à

ceux qui t'interrogent. Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la Terre: «Venez tous deux, bon gré, mal gré». Tous deux dirent: «Nous venons obéissants». Il décréta d'en faire sept cieux en deux jours et révéla à chaque ciel sa fonction. Et Nous avons décoré le ciel le plus proche de lampes (étoiles) et l'avons protégé. Tel est l'Ordre établi par le Puissant, l'Omniscient.} (TSC, 'Foussilat', 'Les Versets Détaillés' : 9-12)

De même, Son Dire, Toute Gloire à Lui –ce qui peut être traduit comme :
{Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la Terre en six jours, puis S'est établi "'istawâ" sur le Trône.} (TSC, 'Al-'Aarâf' : 54)."

D'après

Dr.Zaghloul Elnaggar, professeur des sciences de la Terre et de géologie



http://www.elnaggarzr.com/Test_free/France/23.htm